



// Dossier

Préserver et économiser nos ressources, un enjeu commun

Sobriété, Neyrpic,
projet de cinéma, budget...
Entretien avec le maire

// pages 2 à 5



actualité

ma ville... solidaire

6 // Conférence

Diabète de type II : le comprendre pour mieux agir

ma ville... d'avenir et innovante

7 // Visite du lycée et des collèges :

une reprise sereine et porteuse de projets éducatifs

8 // Renaudie-Champberton-La Plaine

Bienvenue aux nouveaux habitants !

9 // Les "Dix jours de la culture" à Henri Wallon

10 // Cœurs de ville, cœurs de métropole

Les habitants ont parlé

ma ville... citoyenne

11 // Retour sur le Conseil municipal du 19 octobre

portrait

// Jean-Louis & Jean-Marc Chapelet

Deux cœurs pour l'art

en mouvement

dossier

// Préserver et économiser

nos ressources, un enjeu commun

plus loin

// Élisabeth Blanquet

Physico-chimiste et directrice de recherche

au CNRS

culturelle

22 // 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Deux soirées pour éclairer et comprendre

23 // Exposition *Les frères Champollion, la correspondance dévoilée*

active

24 // Au cœur de l'art martial

japonais avec l'ESSM Karaté

25 // Sur la brèche, avec l'union

de quartier Croix-Rouge !

en vues

// Foire verte du Murier

Une édition labellisée Capitale Verte européenne

expression politique



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



© NP

Jeudi 13 octobre, visite du chantier Neyrpic.

“ Le gouvernement n’apporte aucune réponse à la hauteur de l’enjeu. Face à l’inflation, les vraies réponses passent par l’augmentation des salaires des travailleurs des secteurs privé et publics, et par des dotations de l’État aux collectivités indexées sur le niveau de l’inflation. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Directrice de la rédaction Audrey Taupenas Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta Rédaction Héléna Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin Mise en pages Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière, Laurène Siméan Photos Héléna, Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Pierre Prévost (PP), Katja Sainvoirin (KS) Photos expressions politique p 28-29 Patricio Pardo-Avalos.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.11.22

Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 19 600 exemplaires.

Publicité : 04 76 60 90 47.

Retrouvez aussi l'actualité en vidéo sur ville de Saint-Martin-d'Hères





Face aux difficultés prévoir et agir !

L'inflation n'épargne personne. Dans quelle mesure les collectivités territoriales, et Saint-Martin-d'Hères, sont-elles impactées ?

David Queiros : L'inflation impacte le pouvoir d'achat des ménages, des entreprises et des collectivités locales. L'Association des maires de France (AMF), dont le congrès se tient ce mois, estime que, lorsque l'inflation est à hauteur de 3 % pour les ménages, elle atteint 6 % pour les collectivités locales. C'est vrai pour les dépenses courantes nécessaires au développement du service public ; c'est aussi vrai concernant les investissements, les travaux et la rénovation des bâtiments municipaux qui incombent à une ville comme Saint-Martin-d'Hères. L'inflation que nous subissons depuis plusieurs mois est, concrètement, un frein à la bonne évolution du service public ainsi qu'au portage des projets d'investissement, utiles aux habitants.

Face à cette situation, les déclarations du gouvernement vous paraissent-elles à la hauteur des enjeux auxquels sont confrontées les collectivités territoriales ?

David Queiros : Le gouvernement propose d'aggraver la situation. Il nous parle de bouclier énergétique : l'État prévoit ainsi de prendre à sa charge une part de la facture énergétique des foyers, des entreprises

et des collectivités, c'est bien. Mais de quelle manière va-t-il financer cette aide ? En donnant d'un côté, pour reprendre de l'autre par l'augmentation des impôts ? En ayant recours à l'emprunt, au risque d'aggraver la dette publique et le déficit budgétaire ? Le gouvernement n'apporte aucune réponse à la hauteur de l'enjeu. Face à l'inflation, les vraies réponses passent par l'augmentation des salaires des travailleurs des secteurs privé et public et par une dotation de l'État aux collectivités indexée sur le niveau de l'inflation. C'est loin d'être le cas !

Après avoir envisagé un pacte de croissance, le gouvernement s'oriente vers un pacte de confiance qui, dans les faits, s'apparente à un pacte de méfiance, voire de défiance, puisqu'il entend contraindre les collectivités dans leurs dépenses afin qu'elles absorbent la hausse de l'inflation. C'est insupportable du point de vue du service public. C'est aussi une nouvelle attaque du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales.

Et, encore une fois, alors que le gouvernement devrait prendre des mesures de concorde nationale, il divise les catégories de salariés, pendant que les entreprises du CAC 40 réalisent d'importants bénéfices et reversent aux actionnaires des dividendes plus forts que jamais. La France dispose d'une économie relativement solide : il y

a la possibilité de porter de grandes politiques de solidarité.

Est ce que vous, maire de Saint-Martin-d'Hères, et votre majorité, portez des actions pour amener le gouvernement à revoir ses orientations ?

David Queiros : Nous sommes clairement sur une forme de résistance, de propositions et d'interpellation du gouvernement pour lui signifier notre désaccord quant à ses choix. C'est en ce sens que j'ai signé l'appel de l'Anecr⁽¹⁾ et que je soutiens la lettre de l'AMF adressée au gouvernement. Par ailleurs, le Conseil municipal a adopté, en octobre dernier, une motion⁽²⁾ qui dénonce l'ouverture à la concurrence du secteur de l'énergie, la privatisation et le démantèlement du service public de l'énergie, dont nous pouvons tous voir les conséquences dramatiques pour les usagers. C'est un premier niveau de combativité et d'expression de solutions alternatives en demandant la renationalisation du secteur de l'énergie.

Pour autant, à partir du moment où les annonces gouvernementales sont susceptibles d'être confirmées, il nous faut veiller à être dans une maîtrise budgétaire en contenant nos dépenses de fonctionnement, en agissant sur nos consommations énergétiques.

.../...

.../...

La Ville est-elle prête pour agir en matière de sobriété ?

David Queiros : Non seulement elle est prête, mais elle est mobilisée sur ces questions depuis une quinzaine d'années. Nous nous sommes engagés dans le premier Plan climat métropolitain en 2006, mobilisation poursuivie jusqu'à l'adoption en 2021 du Plan climat air énergie. Les mesures que nous avons prises nous ont d'ores et déjà permis de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, de baisser notre consommation d'énergie de 30 % et de sortir définitivement du fioul. Autant dire que Saint-Martin-d'Hères ne ménage pas ses efforts. À l'heure où nous devons réduire nos dépenses, face à une hausse attendue de 80 % de la facture énergétique, nous accélérons notre travail sur la bonne gestion des équipements publics ou encore la diminution et l'extinction de l'éclairage public nocturne. En revanche, aligner la réduction de la consommation d'électricité sur le niveau de l'augmentation des prix est peu envisageable et peu raisonnable. Nous recherchons l'équilibre entre économie financière, enjeux environnementaux et maintien d'un service public de qualité. Il s'agit d'accueillir les usagers dans des bâtiments sécurisés et qualitatifs. On n'imaginerait pas ne pas chauffer une école, tout comme on n'ima-

“
Toutes les décisions
que nous avons prises
par le passé et que
nous confirmons
aujourd'hui s'avèrent
bien utiles et
clairvoyantes,
eu égard au contexte
que nous vivons,
afin de préparer
l'avenir et de
poursuivre le
développement
de notre ville.
”

gnerait pas ne pas éclairer les salles de classe quand la luminosité extérieure est faible... J'ai été choqué de la déclaration du président de la République clamant « *la fin de l'abondance* ». Comme si les Français et les collectivités locales avaient dépensé sans compter. Nous n'avons jamais été dans le gaspillage !



L'accueil de loisirs du Murier, cet été.

© HO

Dans ce contexte, comment s'élabore le budget 2023 ?

David Queiros : Pour élaborer un budget, il faut pouvoir compter sur des recettes. Elles sont en recul au regard de la dotation de l'État. C'est un premier niveau de contrainte forte. Les recettes fiscales ne viendront pas compenser les pertes subies par l'explosion des coûts énergétiques, et l'État n'envisage que des réponses technocratiques qui sont loin de satisfaire les besoins des collectivités. Il nous faudra donc aller plus loin dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement. En revanche, avec l'équipe municipale, nous saurons activer tous les leviers dont nous disposons pour continuer d'accompagner nos publics au quotidien et maintenir le service rendu aux habitants. Nous allons, par exemple, demander un effort aux associations avec une baisse globale de 5 % des subventions allouées. Eu égard au contexte que nous vivons, une chose reste certaine : toutes les décisions que nous avons prises par le passé, et que nous confirmons aujourd'hui, s'avèrent bien utiles et clairvoyantes afin de préparer l'avenir et de poursuivre le développement de notre ville.

La société Apsys a organisé une visite du chantier du futur pôle de vie Neyrpc. Que pouvez-vous nous en dire ?

David Queiros : Le chantier Neyrpc se déroule conformément au calendrier des travaux. Nous allons pouvoir désormais disposer d'un cœur de vie, d'un centre-ville avec ses restaurants, ses boutiques et ses activités de loisirs. C'est avec

beaucoup d'impatience que nous attendons son ouverture. Les habitants sont attentifs au déroulement du chantier et peuvent constater que le projet se concrétise. Neyrpc sera livré à la fin de l'année 2023 : c'est une bonne nouvelle pour l'aménagement de Saint-Martin-d'Hères et l'atteinte de nos objectifs en matière de développement urbain. C'est aussi très encourageant pour l'emploi et l'économie. L'activité économique va générer de la fiscalité et, j'en suis convaincu, des investissements complémentaires vont voir le jour autour du pôle de vie, à proximité du Domaine universitaire et des zones d'activités.



La place de la Liberté et l'ancienne mairie, entièrement

Vous avez annoncé un nouveau projet de cinéma porté par Mégarama, et soutenu par Grenoble-Alpes Métropole. Êtes-vous optimiste quant à l'avancée de ce dossier ?

David Queiros : Je suis beaucoup plus optimiste que par le passé. Les élus qui siègeront à la CDACI⁽³⁾, commission qui valide l'obtention des autorisations, sont majoritairement favorables à ce nouveau projet d'aménagement d'un cinéma de 9 salles et 1 500 sièges. Le soutien affirmé du président de la Métropole en faveur d'un équilibre cinématographique métropolitain avec, au Nord-Est le projet martinérois, et au Nord-Ouest le projet fontainois, est de bon augure. Il s'agira aussi de trouver un équilibre et une complémentarité entre l'offre grand public que propose Mégarama et la spécialisation Art et Essai de Mon Ciné. Pour aller dans ce sens, le Conseil municipal de septembre a voté en faveur du protocole d'accord entre la Ville et l'opérateur cinématographique Mégarama qui prend en compte cette dimension. Enfin, ce projet viendrait renforcer l'attractivité du pôle de vie Neyrpc et la présence de loisirs en soirée sur notre territoire.

À mi-mandat, quel regard portez-vous sur les actions menées ?

David Queiros : La nouvelle équipe municipale a été élue à l'issue du 1^{er} tour, deux jours avant le confinement. Le bilan de l'action à mi-mandat ne peut se faire qu'à l'aune de la crise sanitaire et des mesures qu'elle a engendrées. Pendant tout ce temps, avec l'équipe municipale, nous avons veillé à ce que le service public soit,



Neyrpc : le chantier avance et le calendrier est tenu avec une ouverture prévue fin 2023.

malgré les difficultés, présent aux côtés de ceux qui en avaient le plus besoin.

Cela s'est traduit par des initiatives solidaires à bien des égards : aide alimentaire pour les familles les plus fragilisées, distribution de masques aux habitants, aux professionnels de santé, au CHU, alors qu'il y avait pénurie. Le service public a été de fait impacté ; les salles de spectacles et de cinéma ont dû fermer leurs portes ; les actions culturelles et celles porteuses de lien social ont été suspendues. Pour autant, nous avons tout mis en œuvre pour porter au plus haut l'activité que nous permettait la situation, et nous avons su nous adapter en proposant des animations dans l'espace public chaque fois que nous l'avons pu. Nous avons également soutenu les compagnies artistiques et les associations de la commune en maintenant nos engagements, nos subventions. Quand les écoles ont à nouveau fonctionné normalement, les services ont su surmonter bien des épreuves, je pense notamment aux agents de la restauration municipale et du périscolaire. Les projets d'investissement ont parfois été ralentis compte tenu de l'indisponibilité de certains matériaux, mais la grande partie de notre programme d'investissement a été lancée.

Je souligne aussi la qualité de nos espaces publics et de nos parcs qui a été particulièrement appréciée des habitants pendant la période covid, notamment des plus jeunes. Nous avons su rénover et améliorer le cadre de vie au sens global, installer de nouveaux jeux pour les enfants. Autant d'éléments qui ont permis aux Martinérois de continuer à bien vivre dans leur ville pendant ces années difficiles.

Comment envisagez-vous les prochaines années ?

David Queiros : Dans le contexte énergétique et environnemental que nous vivons, je les envisage avec vigilance, mais avec une motivation et une combativité intactes. J'estime que l'accompagnement des projets de développement urbain et tout ce qui participera à l'essor de l'économie nous permettront d'affronter la période qui s'ouvre et d'être en mesure de continuer à proposer un service public diversifié et de qualité. // *Propos recueillis par NP*

⁽¹⁾ Association nationale des élus communistes et républicains

⁽²⁾ Motion à retrouver en intégralité sur saintmartindheres.fr

⁽³⁾ Commission départementale d'aménagement cinématographique



rénovées, ont été inaugurées avec les habitants en juillet.

© Sorima Nédélecche

“ Neyrpc sera livré à la fin de l'année 2023 : c'est une bonne nouvelle pour l'aménagement de Saint-Martin-d'Hères et l'atteinte de nos objectifs en matière de développement urbain. C'est aussi très encourageant pour l'emploi et l'économie. ”

Conférence

Diabète de type II : le comprendre pour mieux agir



Le diabète de type II chez les personnes âgées a fait l'objet d'une conférence à l'Espace culturel René Proby. Cette rencontre était destinée aux habitants de plus de 65 ans, à leurs aidants et aux professionnels de santé.

Organisée par le service de développement de la vie sociale (SDVS), la journée a rassemblé une cinquantaine de personnes venue s'informer sur les risques liés à cette maladie. Étaient présents à la tribune, Cathy Domenech, infirmière en pratique avancée, Valentin Gervasoni, diététicien au CHU Grenoble-Alpes, et pour le volet activités physiques et sportives, la Ville. Les premiers échanges se sont axés sur le côté médical de la maladie. De nombreux retours d'expériences de la part du public ont animé ce temps. L'aspect nutrition a suscité de vives interactions : « *Moi, je me prive de sucre car ce n'est pas bon* », « *Il faut privilégier les pâtes*

complètes, c'est meilleur pour la digestion », « *Je pense que l'on peut manger de tout mais en quantité raisonnable* ». Valentin Gervasoni a répondu et a rassuré, en disant : « *Vous pouvez manger n'importe quel chocolat car le meilleur, c'est bien celui que vous aimez*. » La partie activités physiques a conclu la conférence. Sans faire de sport intensif et quand la santé le permet, la Ville propose aux seniors des séances telles que le yoga sur chaise, le Pilates, la marche douce, la gym-santé... Huit d'entre elles entrent dans le dispositif "Prescri'Bouge". Son objectif ? Mettre en place un accompagnement personnalisé vers une reprise d'activité physique adaptée à la santé, aux envies et aux capacités de chacun. L'accompagnement proposé par Prescri'Bouge est gratuit, en revanche, l'adhésion aux activités Ville reste à la charge de la personne.

Une conférence théorique mais conviviale

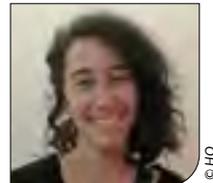
À l'issue de cette conférence, différents services de la Ville avaient installé leurs stands d'information dans le hall (sports, médiathèque, action sociale gérontologique). Et c'est autour d'une collation,

respectant les mesures hygiéno-diététiques, que les participants ont terminé cette journée par une note gourmande et ensoleillée ! // HO

SOPHIE COHEN

Médecin généraliste à Saint-Martin-d'Hères

"Je suis médecin généraliste au cabinet médical de la Grande Ramée. Le diabète de type II est une maladie qui touche un



grand nombre de personnes âgées. Il y a eu des changements dans la manière d'aborder cette maladie et notamment sur les conseils alimentaires. Je trouve que c'est important de répondre aux questions, d'échanger sur les connaissances et croyances des patients à ce sujet. Cette conférence était un lieu d'échange avec ceux qui vivent avec la maladie, c'était très interactif, et j'espère que le public a pu trouver des réponses à ses questions et repartir mieux informé." //

DANIELLE

Participante

"J'ai trouvé que cette conférence était très bien organisée. Le public avait vraiment le temps de poser toutes ses questions et de noter les réponses, on ne s'est pas senti pressé ou quoi que ce soit. Moi, j'étais plus intéressée par le côté diététique et l'hygiène de vie. Le diabète est une maladie silencieuse et parfois on s'en aperçoit trop tard. C'est pour ça que des actions de sensibilisation accessibles à tous, comme cette conférence, sont super." //

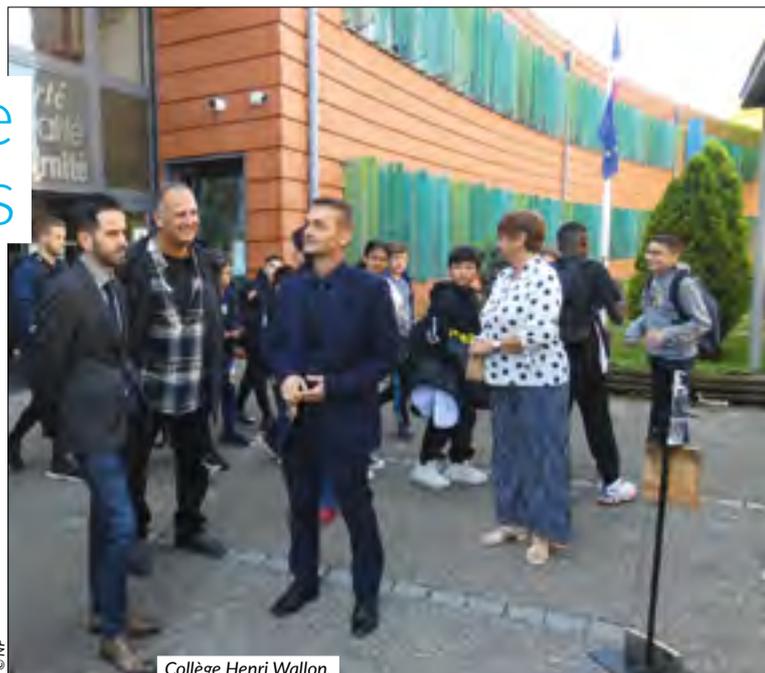


Visite du lycée et des collèges

Une reprise sereine et porteuse de projets éducatifs



Collège Fernand Léger.



Collège Henri Wallon.

En octobre, les établissements d'enseignement secondaire implantés dans la commune ont reçu la visite du maire, David Queiros, accompagné de membres de l'équipe municipale, ainsi que d'élus du Département.

projets, comme Erasmus + KA210-VET mené avec deux lycées de Pologne et de Turquie. L'établissement peut également s'enorgueillir de faire partie du consortium des onze Campus des Métiers et des Qualifications nationaux sur la transition énergétique et l'éco-industrie. « Je sens dans votre discours, dans les projets que vous portez, l'importance de décloisonner, d'amener les élèves vers des métiers porteurs et de leur ouvrir la voie vers les études supérieures, le projet Campus d'excellence en est une belle démonstration », a relevé le maire.

« Nous accueillons 1 206 élèves, dont 40 % de Martinéois, sections générale et professionnelles confondues », résume le proviseur du lycée Pablo Neruda, Daniel Machire, satisfait « d'une rentrée plutôt sereine ». L'établissement affiche une belle dynamique et poursuit son engagement en faveur de la réussite des élèves et de la valorisation des filières professionnelles. Les équipes pédagogiques et de direction mettent en œuvre de nombreux

Rentrée calme et sereine au collège Fernand Léger

Avec 22 classes, auxquelles s'ajoutent les dispositifs Ulis* et UPE2A**, pour un total de 544 élèves, ce collège, niché dans un écrin de verdure au pied de la colline du Murier, vient d'être cité en exemple pour son récent passage au logiciel de gestion Op@le. « Et ce n'est pas tout », abondent

tant le principal Patrice Dal Molin que Christophe Agnero, gestionnaire, tous deux très investis dans ce projet. En effet, d'importants travaux, accompagnés par le Département, se déroulent actuellement dans la cour entièrement repensée avec : création d'un amphithéâtre, de buttes, d'un parcours santé... et la plantation de 16 arbres supplémentaires, dont les essences sélectionnées par les collégiens viendront parachever l'ensemble, après quatre mois de chantier.

Au plus près des élèves et des familles

Le collège Henri Wallon affiche des effectifs stables, avec 430 élèves pour 19 classes. Dès la rentrée, face au non-recours aux droits, l'administration a réalisé un important travail d'information et d'accompagnement des familles « afin que l'ensemble des élèves pouvant prétendre à une bourse puissent en bénéficier. Cette démarche relève de nos valeurs », a affirmé le principal, Fabien Versaevel. « Le non-recours m'interpelle et j'apprécie votre action en direction des familles les plus défavorisées. C'est dans ce sens, qu'au Département, nous prôtons l'instauration d'un observatoire social des collèges », a souligné le maire, accompagné ce jour-là de Françoise Gerbier, conseillère départementale. // NP & KS

*Unités localisées pour l'inclusion scolaire
**Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants



Lycée Pablo Neruda.

Renaudie-Champberton-La Plaine

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Dans le cadre du plan d'action métropolitain "10 quartiers en mouvement", les nouveaux habitants du secteur Renaudie-Champberton-La Plaine étaient invités à découvrir leur nouveau cadre de vie mercredi 5 octobre.

« **J**e vis à Renaudie depuis le mois d'août. Je ne suis pas venu là par hasard et je ne regrette pas. Bien au contraire ! », déclare l'un des nouveaux habitants ayant répondu, avec une dizaine d'autres, à l'invitation de la Ville et des bailleurs sociaux, et en présence de Marie-Christine Laghrour, adjointe à l'habitat et à la politique de la ville. Entourés de résidents de longue date, conscients que « lorsque l'on arrive on peut se sentir un peu perdu », de membres du Conseil citoyen, de représentants des services municipaux habitat et GUSP*, d'Alpes Isère habitat (AIH) et de Grenoble-Alpes Métropole les nouveaux habitants ont découvert la richesse de leur nouveau lieu de résidence et l'implantation marquée des services et espaces publics



© NP

municipaux : antenne habitat, GUSP, espace petite enfance Jeanne Labourbe, maison de quartier Louis Aragon, parc Pré Ruffier... Et aussi, la présence d'associations comme le collectif Baz'Arts, MozaïKafé, l'association Terre à terre, l'Office municipal des sports, la champignonnière Champilooop ou encore le centre de santé L'Étoile...

Tisser des liens

Des membres de la Confédération syndicale des familles (CSF) et de la Confédération nationale du logement (CNL) étaient également là pour informer de leurs permanences et de leur disponibilité afin de répondre aux questions en lien avec la copropriété et la relation avec les bailleurs.

Pour finir et poursuivre les échanges avec un plaisir visible et communicatif, tout le monde s'est retrouvé – et atardé – autour de la tableée apéritive préparée avec soin par les bénévoles de l'association MozaïKafé très active et impliquée dans le quartier. // NP

*Gestion urbaine et sociale de proximité

FADI EL AIOUER
Habitant de Renaudie

« Je viens d'Aoste. J'ai découvert Saint-Martin-d'Hères au fil de mes 13 ans de travail au Centre médical Rocheplaine. Chaque jour, je traversais l'avenue du 8 Mai 1945. J'ai été séduit par l'architecture atypique de Renaudie et j'ai pu constater l'évolution positive de ce beau quartier ! Ma femme et moi, nous y sommes installés au mois d'août. Nous qui vivions dans une maison, nous tenions à ne pas nous sentir enfermés : c'est sans regret ! » //



© NP

En route vers la plus grosse champignonnière de la région !



© PP

Entreprise solidaire d'utilité sociale, Champilooop a tenu une conférence de presse pour « présenter les détails et les enjeux de ce qui constituera, dès février

2023, la plus grosse champignonnière de la région ». Porté par Hamid Sailani et Maxime Boniface, Champilooop va se développer au cœur du quartier Renaudie. L'ancien parking de 1 000 m², mis à disposition par la Ville, qui accueillera la culture de champignons bio et en économie circulaire, est en cours de réhabilitation. En complément de leur première champignonnière installée à Eybens, les deux jeunes entrepreneurs sont confiants : « Nous allons augmenter nos capacités de production, développer notre solidité économique, ainsi que notre impact social et environnemental. » Le maire, David

Queiros, a rappelé « tout le soutien de la collectivité pour ce projet novateur, en cœur de ville, et ambitionnant la création d'emplois en priorisant les habitants de Renaudie ». // NP

Champilooop

- >> Lauréate de l'appel à projets national "Quartiers fertiles"
- >> Ouverture : février 2023
- >> Objectif : production mensuelle de 3 tonnes de champignons
- >> En ligne : champilooop.com

Reportage sur la chaîne Youtube "Ville de Saint-Martin-d'Hères"

Les “Dix jours de la culture” à Henri Wallon



© PP



© PP

Dans tout le bassin métropolitain, la 4^e édition des “Dix jours de la culture”, avec plus d’une soixantaine d’événements artistiques, s’est déroulée du 15 au 27 octobre, dans une trentaine de communes, dont Saint-Martin-d’Hères, sous l’égide de Grenoble-Alpes Métropole.

Un programme riche et éclectique, avec du théâtre, de la magie, des performances, de la danse, des expositions, des visites guidées... La plupart de ces événements étaient gratuits et facilement accessibles en transports

en commun, afin de permettre au plus grand nombre de s’y rendre.

En partenariat avec la rampe d’Échirolles, le 15 octobre, l’Espace culturel René Proby offrait une conférence théâtralisée humoristique sur le thème de “La Vérité”. Et quelques jours plus tard, le 20 octobre, c’est une après-midi festive qui était proposée aux habitants du quartier Henri Wallon, avec la complicité de nombreux partenaires dont la Gestion urbaine et sociale de proximité, la maison de quartier Louis Aragon et Alpes-Isère habitat. La mobile Épisol, comme tous les jeudis, était présente sur le site et a, cette fois-ci, préparé un goûter

pour les habitants. Les festivités se sont poursuivies par une déambulation en fanfare dans le parc à proximité de la tour Verlaine, rue Albert Samain. Avec, clou de la soirée, le spectacle de Michel & Michel, les guides d’élite fraîchement émoulus de la Compagnie Toujours Plus.

À eux deux ils ont révolutionné, et largement dépoussiéré, le concept de la visite guidée en arpentant, accompagnés d’un public hilare, les espaces verts situés au pied des immeubles de la copropriété. // KS

[Reportage sur la chaîne Youtube “Ville de Saint-Martin-d’Hères”](#)

Le logement et son environnement impactent-ils la santé mentale de ses occupants ?

C’est autour de cette question que s’est déroulée, cet été, l’enquête “Bien dans mon logement”.

La restitution intervenait dans le cadre des Semaines d’information sur la santé mentale (Sism), dont le thème retenu cette année était “Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement”. Cette thématique cible la dimension physique de l’environnement qui comprend notamment la nature, le climat, mais aussi le bâti (logement, infrastructures, espaces urbains...). Les enquêteurs avaient fait le choix de recueillir la parole et les avis des locataires d’une résidence située dans un quartier prioritaire



Les habitants étaient conviés à une réunion de restitution de l’enquête.

© HO

politique de la Ville. Ce sont donc 60 foyers des immeubles les 4 seigneurs, situés 25, 27, 29 rue Edmond Rostand et 24 avenue Potié, qui ont répondu au questionnaire. Lors des deux séances de restitution, un chiffre s’est fortement démarqué et a permis d’apporter une réponse positive à la question de base. En effet, 41,9 % des sondés estiment que leur logement et son environnement ont un impact sur leur santé mentale. // HO

Cœurs de ville, cœurs de métropole

Les habitants ont parlé



Jeudi 6 octobre, balade urbaine au départ de la place Paul Éluard.

Entre sessions de triporteur, balade urbaine et forum participatif conduits par les bureaux d'étude missionnés par Grenoble-Alpes Métropole en partenariat avec la Ville, le volet Cœurs de ville, Cœurs de métropole du grand projet Quartiers sud a libéré la parole habitante. Retour sur un début de concertation riche de constats et d'idées pour le devenir de ce territoire en transition.

Copiloté par Grenoble-Alpes Métropole, compétente en matière de voirie, et Saint-Martin-d'Hères, le projet Cœurs de ville, cœurs

de métropole s'intéresse à la restructuration, l'aménagement, la végétalisation et l'embellissement des avenues Marcel Cachin et Paul Éluard, des rues Émile Zola, George Sand, Frédéric Chopin, et de la place Paul Éluard.

Place Paul Éluard, un espace public "clé" ?

Centrale, et point de départ de la balade urbaine (20 habitants), c'est sans étonnement qu'elle a monopolisé une partie des échanges, comme elle s'est invitée dans les discussions lors des sessions de triporteur (80 habitants) et du forum participatif (45 habitants). Entre ceux qui la trouvent vivante « avec les sorties de classes, le marché, l'activité de l'église, le ca-

mion de pizza... : il se passe toujours quelque chose ! » ; ceux qui pensent que cet espace gagnerait en convivialité « si un lien pouvait être créé avec le parvis de l'école... », « si sa fonction était plus claire », ou ceux qui l'imaginent « moins minérale », « pourvue de bancs », voire « d'une halle couverte »..., le devenir de la place semble faire l'objet d'une attente particulière.

La mobilité, un vrai enjeu

Là encore, un constat : les riverains connaissent bien leur quartier et ont eu des choses à dire. Sur la place de la voiture, ils pointent, notamment, la vitesse excessive sur l'avenue Marcel Cachin, le stationnement sauvage sur cette même voie, ainsi que sur les rues Émile Zola et Frédéric Chopin et la dangerosité de certains croisements. Des problématiques d'autant plus soulevées qu'elles nuisent à la sécurité des déplacements des piétons et des cyclistes, que les habitants souhaiteraient plus sécurisés et apaisés. Parmi les propositions : « créer une piste cyclable le long de l'avenue Marcel Cachin », « conforter » et « mieux relier » celles existantes, « instaurer des feux piétons plus longs » ; repenser les trottoirs de l'avenue Marcel Cachin, en

réaménager d'autres, notamment « pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite »... Certains verraient bien également « l'installation de bancs », comme ceux situés le long du cheminement jouxtant le parking Paul Éluard, « pour que l'on puisse faire des pauses ».

Plus globalement, les habitants déplorent « une végétation quasi inexistante ou peu mise en valeur sur l'ensemble du périmètre du projet », si ce n'est celle débordant des jardins privés, d'où la présence « d'îlots de chaleur ». De même, si le marché est apprécié, ils considèrent qu'il gagnerait à être renforcé... Autant de contributions qui serviront de base à la conception des aménagements et qui seront présentés en 2023. // NP



Près de 50 habitants sont venus discuter du projet lors du Forum participatif organisé samedi 15 octobre sur la place Paul Éluard.

**Projet d'écoquartier
Paul Bert
Paul Éluard
Atelier**

**"composition urbaine"
mercredi 23 novembre
à 18 h**

**Maison de quartier
Paul Bert**

Reportage sur la chaîne Youtube
"Ville de Saint-Martin-d'Hères"

Conseil municipal du 19 octobre

Deux nouvelles copropriétés engagées dans le dispositif Mur|Mur

À Saint-Martin-d'Hères, la politique volontariste concernant l'accompagnement de la réhabilitation du parc privé de logements est forte. C'est dans cet état d'esprit que la Ville a acté, par délibération du 29 juin, la poursuite de sa participation à la campagne d'isolation Mur|Mur.



La copropriété Le Chopin (274 logements) est engagée dans le dispositif Mur|Mur.

© Stéphanie Nelson

Porté par Grenoble-Alpes Métropole, soutenu par la Ville et animé par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), ce programme est désormais ouvert à toutes les copropriétés et ce, sans condition de date de construction. C'est ainsi que, lors de leur assemblée générale respective fin 2021, deux nouvelles copropriétés ont décidé de s'y engager : Le Chopin, situé 1-23 rue Franz Listz et 57-69 rue Zella Mehlis, composé de 274 logements, et Le Plein Air, situé 17, 19 et 21 rue Auguste Blanqui, composé de 30 logements. La Ville s'engage à accorder des aides financières individuelles Mur|Mur aux copropriétaires éligibles

sous conditions de ressources, au titre de l'exercice 2022, et au vu du diagnostic individuel financier établi par Soliha, association privée au service de l'habitat. Ces aides, définies en fonction des revenus des propriétaires occupants, sont calculées via un taux de subvention appliqué au montant des travaux éligibles hors taxes, l'aide globale octroyée par Grenoble-Alpes Métropole étant déduite. Pour les bénéficiaires de la copropriété Le Chopin, ces aides représentent une enveloppe de 320 000 euros. Pour Le Plein Air, elles s'élèvent à 26 600 euros. Ce soutien financier sera versé par la Ville sur le compte "spécifique travaux" ouvert au nom des

Syndics de copropriétés. Le règlement interviendra aux deux échéances suivantes : 70 % après réception par la collectivité, de l'ordre de service attestant du démarrage des travaux, et 30 % à leur achèvement, après signature du procès-verbal de leur réception définitive. // HO

Délibération adoptée à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi
29 novembre,
à 18 h
en Maison
communale

En ligne
Retrouvez l'ensemble
des délibérations sur saintmartindheres.fr

MÉTROPOLE

La convention citoyenne pour le climat a rendu ses travaux

Le 14 octobre, le Conseil métropolitain s'est réuni en séance extraordinaire. Avec un ordre du jour : la restitution des travaux de la convention citoyenne pour le climat.

Cent habitants, issus des 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole (GAM) et tirés au sort pour participer à la convention citoyenne pour

le climat, ont planché pendant huit mois pour répondre à deux questions : "Comment réduire les gaz à effet de serre d'ici 2030" ; "Comment atteindre la neutralité carbone d'ici 2050". Engagés et responsables, les habitants ont aussi été forces de proposition. Ils ont dégagé neuf thèmes - "Agriculture et alimentation", "Habitat et urbanisme", "Mobilité", "Consommation, dé-

chets et loisirs", "Production d'énergie", "Séquestration carbone", "Formation et emploi", "Action économique du territoire", "Sensibilisation, éduca-



100 habitants
9 thématiques
350 propositions

tion et gouvernance" - et émis 350 propositions, dont 200 ont été retenues. Elles seront ren-

dues publiques en décembre et « transmises aux communes ainsi qu'aux acteurs privés et publics du territoire ». Celles entrant dans le champ de compétences de GAM seront soumises au Conseil métropolitain, certaines pourraient intégrer le Plan air climat énergie. D'autres encore, « les plus complexes ou suscitant un débat au sein du Conseil métropolitain », donneront lieu à une votation citoyenne. À suivre... // NP

>> Pour aller plus loin : conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr

Jean-Louis
& Jean-Marc Chapelet

Deux cœurs pour l'art

Porté par deux frères inséparables, passionnés et tenaces, le Théâtre de l'Asphodèle promeut, depuis 1986 à Saint-Martin-d'Hères, un verbe poétique et littéraire.



De gauche à droite : Jean-Louis et Jean-Marc.

Nés à dix-huit mois d'intervalle à Grenoble pour Jean-Louis, l'aîné, et dans l'appartement familial situé au quartier Champberton pour Jean-Marc, son cadet, ces deux membres d'une fratrie de cinq enfants, ont toujours su cultiver des liens étroits. D'abord l'un avec l'autre, ensuite avec l'art en général et plus particulièrement avec la littérature et le théâtre auxquels il faut adjoindre la peinture dans des styles bien différents pour chacun. Lorsque Jean-Marc dit, « on est tenaces et on rebondit toujours », Jean-Louis réplique de l'importance de la gestuelle, du mouvement dans le jeu théâtral, que lui non plus ne se laisse pas abattre facilement. Tous deux ont mené leur vie professionnelle séparément. Instituteur pour l'aîné et infirmier en psychiatrie pour le second. Une fois leur bac en poche, et après leur service militaire, chacun a tracé sa route indépendamment, mais toujours en parallèle. Quand Jean-Louis était content avec ses élèves qu'il initiait au théâtre à l'école de la Porte Saint-Laurent de Grenoble, Jean-Marc s'essayait au théâtre, et de raconter, « lorsque j'avais une vingtaine d'années, nous sommes allés tenter notre chance pour entrer au Conservatoire supérieur d'Art dramatique de Paris. Face à moi au jury, un comédien de renom à l'époque : Robert Manuel. Je devais déclamer des textes classiques, Musset, Rostand, Hugo... Nous avons fait de notre mieux, mais n'avons pas été reçus. On se demande encore aujourd'hui ce que nous aurions fait en cas de réussite » dit-il avec un éclat bleu malicieux au fond des yeux. En 1985, Jean-Louis enseignait à Saint-Martin-d'Hères à l'école élémentaire Henri Barbusse. « Chez nous, lorsque nous étions enfants, la télévision avait cet aura de lucarne magique. Elle était une fenêtre ouverte pour rêver, nous évader, éveiller notre imaginaire déjà foison-

nant. Enfants, au supermarché du coin, on désignait les bouteilles de verre contre des pièces avec lesquelles on s'offrait des bonbons », se souvient-il, un brin nostalgique. Ces deux complices n'ont jamais cessé de s'activer de conserve en dehors de leurs carrières respectives.

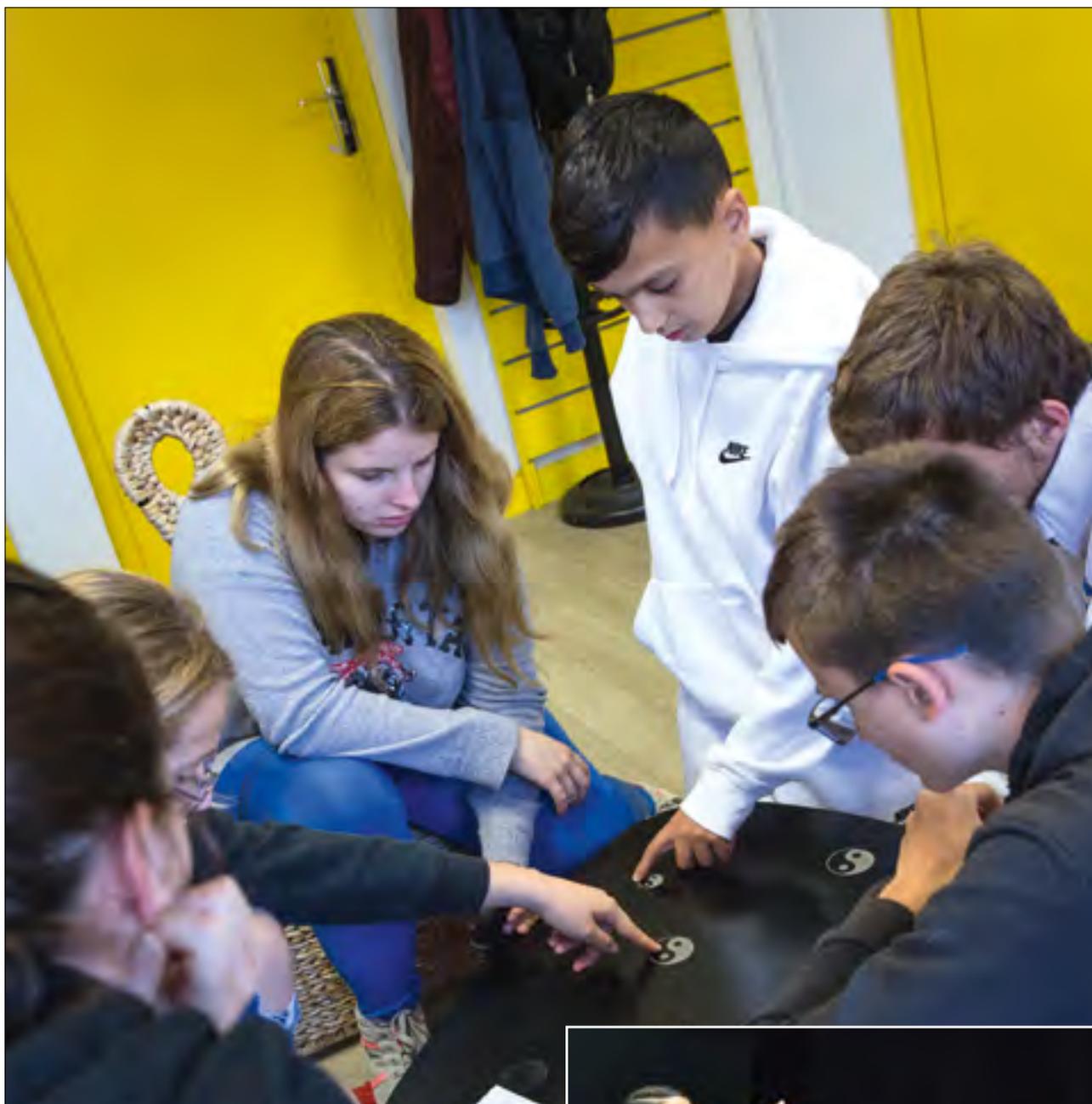
Aujourd'hui tous deux retraités, ils ont encore plus d'un tour dans leur sac et occupent ensemble inlassablement le paysage culturel et artistique de la commune. « L'Asphodèle, qui donne son nom à notre association théâtrale, est une fleur diaphane dont la tige robuste s'élève jusqu'à 1,50 m du sol. Dans la mythologie grecque, elle est la fleur de Perséphone et le symbole de la résurrection qui croissait sur les

tombes. Elle est la fleur par excellence des poètes Romantiques et des amours perdues. C'est pour cela que nous l'avons choisie », explique Jean-Louis ponctuait sa parole d'un fin sourire. Et Jean-Marc de rebondir « Nous écrivons chacun des textes. Dans ma dernière création Le chant de l'œdicnème criard, une pièce de fantaisie, on crie pour exprimer nos vérités de manière décalée par rapport à l'actualité ». À l'aise sur scène

comme dans les appartements des particu-

liers où ils jouent leurs propres créations, ces deux frères – pas ennemis du tout – ne cessent de se donner la réplique. « Nous répondons à des commandes et jouons pour des entreprises. Nous participerons bientôt à la Journée nationale des prisons pour lire aux spectateurs des lettres écrites par des détenus de la prison de Varces et quelques textes de Verlaine ou d'Appollinaire. Dernièrement à Domène, nous avons animé une balade au bord de l'Isère dans le cadre de la Semaine bleue », alternent-ils. Insatiables et créatives, « ces deux faces d'une même pièce (de théâtre) » n'ont pas fini d'étonner leur public avec leurs inventions... // KS

“
Chacun a tracé sa route
indépendamment,
mais toujours
en parallèle.
”



Place aux jeunes ! revient en force

Des jeux, du sport, un escape game pour parler addictions, de la danse hip-hop, de l'écriture et une immersion radio avec la complicité de News FM... Voilà toutes les activités que l'événement Place aux jeunes !, destiné aux 11/17 ans, a proposé aux amateurs du 24 octobre au 4 novembre dans les locaux des maisons de quartier Gabriel Péri et Louis Aragon, à l'Espace culturel René Proby et au gymnase Jean-Pierre Boy. Ce programme éclectique a permis à tous les participants de découvrir différentes disciplines, le temps des vacances. //





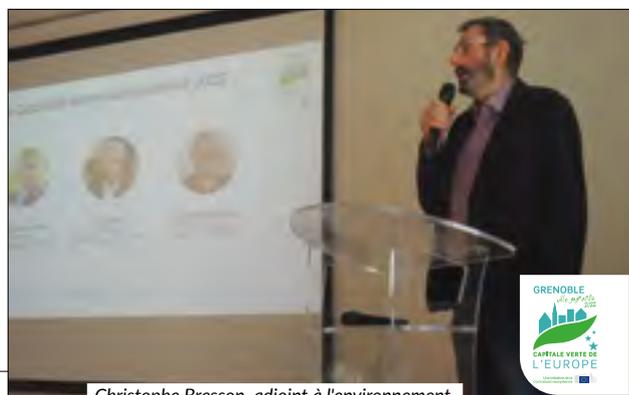
© Salima Nekikeche

Opération sécurité routière : informer et initier les collégiens

Cinq classes de 5^e du collège Fernand Léger, soit 123 élèves, ont participé à l'opération sécurité routière animée par les agents du service jeunesse, prévention et médiation et de la police municipale, du centre de loisirs jeunes de la police nationale ainsi que M'Tag. Une journée destinée à éclairer les adolescents sur les bonnes pratiques en matière de circulation (à pied, à vélo, à trottinette ou à scooter...), de partage de l'espace public et de vivre-ensemble.

Une boucle d'énergie locale à Saint-Martin-d'Hères

Ce 11 octobre, dans les locaux du CCSTB, au sein de la Zone d'activités économiques de Champ-Roman (ZAE), a eu lieu l'inauguration du premier projet d'autoconsommation électrique de grande puissance, développé par Boucl'Énergie. Issu de partenariats avec les villes de Saint-Martin-d'Hères et Gières, Grenoble-Alpes Métropole, des PME locales ainsi que des bailleurs sociaux, il fera évoluer le mix énergétique territorial dans le cadre de la labellisation Défi Capitale Verte européenne 2022. Ce premier dispositif devrait fournir, à terme, au moyen de panneaux solaires photovoltaïques, 12 % de la consommation d'électricité de la ZAE.



Christophe Bresson, adjoint à l'environnement, aux mobilités et aux espaces publics.



© HO

Tous en selle au collège Édouard Vaillant

C'est dans le cadre du projet interdisciplinaire, mettant en relation la physique-chimie et la technologie, que les 18 et 19 octobre, une centaine d'élèves de sixième ont participé aux ateliers réparation de vélos. Avec la participation de l'association La Clavette grenobloise, les quatre intervenants ont donné des astuces pour que chacun reparte un peu plus autonome dans la réparation de son vélo. Les collégiens ont vraiment apprécié réparer et régler ce qui n'allait pas sur leur bicyclette, tout en mettant en œuvre leurs connaissances personnelles.

Cilkoa : l'emballage du futur est pour demain !

Vendredi 14 octobre, dans les locaux de l'INP, autour du maire, David Queiros, et du sous-préfet à la relance, Samy Sisaid, les acteurs du projet Cilkoa étaient réunis pour promouvoir leur nouveau procédé technique et industriel. Il consiste à imprégner un support de cellulose avec une couche infinitésimale de céramiques techniques destinées à l'imperméabiliser, pour un usage alimentaire ou cosmétique. Les tests prometteurs de ces contenants, issus de sources renouvelables, biodégradables et recyclables pourraient bien venir révolutionner le secteur, à l'horizon 2025 ! (voir p. 21)



© KS



© HO

Une matinée dédiée au bien-être

Un air de zénitude régnait samedi 15 octobre à la salle polyvalente Voltaire. Placée sous le signe du bien-être, cette matinée organisée par le service des sports de la Ville a accueilli de nombreux participants. Ils ont ainsi pu s'essayer aux différentes activités proposées : fitness, marche, Pilates, relaxation, yoga et zumba. Tous sont repartis sereins et apaisés avec des techniques, conseils et astuces réutilisables au quotidien afin d'entretenir leur santé et leur bien-être.



© HO

Un Pôle de l'éducation pour former les enseignants de demain

Situé au cœur de l'Université Grenoble-Alpes, et ouvert aux étudiants depuis la rentrée après un an de travaux de réhabilitation des bâtiments Bergès, le Pôle de l'éducation a été inauguré le 18 octobre. Il regroupe l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé), l'École académique de la formation continue du rectorat et la Maison pour la science.

Ce projet d'envergure, unique dans une université en France, et financé à hauteur de 8 millions d'euros par le Département, accueille 650 étudiants qui se destinent aux carrières de l'enseignement, ainsi que les acteurs de la formation des enseignants, de la formation initiale et de la formation tout au long de la vie des enseignants.



© UGA

Pour que copropriété rime avec sérénité

C'est dans l'écoquartier Daudet, et plus précisément sur la place Sonia Delaunay, qu'un temps convivial a été organisé, le mercredi 12 octobre, autour de la question "Bien dans votre copro ?" Pour échanger autour de ce sujet, étaient présents sur l'espace public, la Ville, le CCAS et l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV). Les riverains ont parlé de leur habitat, posé des questions sur la copropriété, exprimé leurs litiges... Chacun est reparti avec des clés pour que sa copropriété devienne un lieu où il fait bon vivre en communauté.



© NP

Un festival et une battle BD à Renaudie

La 2^e édition du festival "Hors les murs" initié par Alpes Isère habitat (AIH) a débarqué place Étienne Grappe le samedi 8 octobre. Après la déambulation musicale du Tryphon Bass Band, les animations se sont poursuivies sur la place : maquillage, douceurs proposées par MosaïKafé, ateliers sur les thèmes "Zéro déchet" avec la Brocante de mamie et "Si mon énergie me coûtait moins cher" avec Ulisse Énergie. Le clou de la journée ? La battle BD qui a conquis les spectateurs ravis de cette parenthèse décalée alliant humour et créativité artistique.

Préserver et économiser

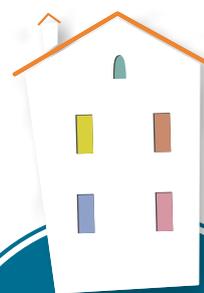


Depuis 2006, la Ville est engagée dans le Plan climat air énergie afin de réduire ses émissions de gaz à effets de serre et d'optimiser la qualité énergétique de ses structures municipales. Elle met en service des systèmes de chauffage fonctionnant aux énergies renouvelables, tel que le chauffage urbain lorsque le raccordement au réseau est possible.

Par ailleurs, elle engage d'importants travaux afin de passer le maximum d'éclairages publics à la LED tout en les rationalisant.

La consommation d'eau communale est également un poste surveillé de près. // KS

© Stéphanie Nelson



Le patrimoine bâti de la Ville représente 70 % de la consommation d'énergie de la commune, l'éclairage public 30 %.



Accompagnée d'importants travaux d'isolation et de confort thermique, la réhabilitation de la résidence autonomie Pierre Semard est un bel exemple de sobriété énergétique.

Optimiser nos ressources, un enjeu commun

Depuis 2006, Saint-Martin-d'Hères est engagée dans un processus fort, avec pour objectif la limitation et la rationalisation de la consommation d'énergie de tous ses édifices publics.

Engagée depuis cette époque, et d'autant plus aujourd'hui, en situation de flambée des prix de l'énergie, la municipalité planche sur le volet d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux : réfection de toitures, isolation, remplacement des huisseries, optimisation des chaufferies avec la sortie du fioul, démolition de locaux dits passoires énergétiques. En raison de décisions de bonne gestion et d'actions d'anticipations menées de longue date, concernant une rénovation thermique menée régulièrement sur ses bâtiments, la Ville est actuellement moins impactée que peuvent l'être d'autres collectivités moins prévoyantes.

Un Plan pluriannuel d'investissement

Pour anticiper les travaux d'investissement à opérer sur les structures communales, Saint-Martin-d'Hères procède actuellement à l'étude de la planification de ces derniers, dans l'objectif de pousser plus avant la réduction énergétique



© Stéphanie Nelson

École élémentaire Gabriel Péri : travaux de remplacement par tranches, des châssis de fenêtres, prévus jusqu'en 2023.

de son bâti. Elle élabore donc son Plan pluriannuel d'investissement sur ce volet spécifique. C'est avec la technicité du bureau d'études Elexia que cette prospective, partie prenante du Décret tertiaire*, a été lancée au cours de l'été.

L'étude se concentre sur les locaux dont la surface dépasse les 1 000 m² d'emprise au sol. Elle inclut aussi les quatre maisons de quartier.

Grâce aux résultats de cet état des lieux, les décideurs municipaux disposeront d'éléments tangibles permettant de croiser différents paramètres comme la consommation énergétique, l'état de vétusté d'un

bâtiment, ainsi que les axes visant à réduire ses consommations. Suite à la collecte et à l'analyse de ces données, la municipalité sera en mesure de prioriser et d'ordonner les futures interventions selon leur nature. Tout ceci devrait permettre d'atteindre les objectifs les plus adéquats, en visant une baisse de 40 % d'ici à 2030, pour atteindre les 60 % en 2050. Les données chiffrées de cette importante étude devraient être connues d'ici la fin de l'année. // KS

**Relatif aux obligations d'actions de réduction de consommation d'énergie finale de bâtiments à usage tertiaire : administratifs, de santé, d'action sociale...*

Bâtiments communaux, faire preuve de mesure...

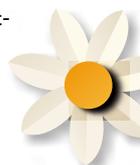


© Salima Nekikèche

La température de chauffage des bâtiments communaux sera à la baisse cet hiver, dans le respect du Code de l'énergie, avec une attention portée sur les publics les plus fragiles.

Cette année, la collectivité va devoir être encore plus sobre en matière de consommation énergétique, et plus spécialement quant à la rationalisation de sa consommation de chauffage au sein des établissements et équipements communaux (Maison communale, gymnases, etc.). Avec des tensions en approvisionnement gaz accentuées par le conflit en Ukraine et une hausse considérable du coût des énergies, un effort sans précédent est nécessaire, dès cet automne, afin d'aborder l'hiver le plus sereinement possible. Par conséquent, à Saint-Martin-d'Hères,

les températures vont être diminuées de 1 à 1,5 degré, et les horaires de chauffage modulés en fonction de la typologie et de l'occupation des sites, dans le respect de la réglementation imposée par l'État. Elles s'échelonneront donc entre 16 et 21 degrés, en fonction des usages et du public accueilli, avec une attention particulière portée aux plus fragiles, comme les tout-petits et les personnes âgées. Par ailleurs, la saison de chauffe sera largement raccourcie cette année. // KS



Un plan pluriannuel pour un juste niveau d'éclairage

Engagée dans le Schéma d'aménagement lumière (SdAL) métropolitain, Saint-Martin-d'Hères s'est dotée d'un plan pluriannuel dédié à l'éclairage public. Objectif ? Atteindre un juste niveau d'éclairage, en cohérence avec les besoins et les enjeux environnementaux.

Entre l'entretien et la modernisation de son réseau d'éclairage public, et le remplacement progressif des points lumineux par des LED, entamé en 2009, la Ville ne part pas de loin. Le plan pluriannuel qu'elle a défini permet de diminuer chaque année la consommation électrique de la collectivité, chaque point lumineux basculé en LED divisant sa puissance par trois. Aujourd'hui, 1 300 points lumineux (soit un peu plus de 25 %), sur les 4 800 que compte la commune, en sont équipés. Cette mutation offre également l'avantage de pouvoir varier l'intensité d'éclairage, d'en commander l'extinction, le tout à distance. Pour autant, la manière dont on éclaire la ville la nuit doit tenir compte des usages. Ainsi, hors de

Entre 2006 et 2020, l'engagement de Saint-Martin-d'Hères, c'est :
 moins 1 561 tonnes d'émissions de CO₂
 • moins 32 % de consommation énergétique
 • 647 000 € d'économie



Sur la place Lucie Aubrac, les 145 points lumineux sont éteints de 22 h jusqu'au petit matin.

question de ne pas éclairer les abords d'arrêts de tram et de bus, ni les cheminements piétons ou les pistes cyclables.

Éclairer moins, mais mieux

Les luminaires dont la conception engendrait une déperdition de la lumière vers le ciel ont été remplacés au profit de mâts orientés vers le bas. Outre la diminution et

l'extinction de l'éclairage dans certains secteurs menées en concertation avec les habitants, les placettes, cours d'écoles, petits parcs et squares, soit 212 points lumineux, sont éteints de 22 h à 6 h du matin. À partir du moins de janvier, les parkings appartenant au domaine privé de la Ville seront également dispensés de lumière la nuit. La place de l'éclairage public est également au cœur de tous les nouveaux projets, en portant la réflexion sur le nombre de points lumineux nécessaire, voire leur utilité. // NP

Quand vient Noël

Les illuminations de Noël enchantent les rues et places de la ville dès le début du mois de décembre. Aussi impressionnantes qu'elles puissent paraître par les lumières colorées qu'elles diffusent – concrètement cela représente 36 motifs 3D au sol, 433 motifs accrochés aux mâts, 104 guirlandes –, ces décorations prisées des enfants fonctionnent toutes à LED, une bascule opérée il y a de nombreuses années. C'est ce qui permet d'avoir un coût si bas : 2 600 € de consommation électrique pour 40 nuits d'allumage. // NP



© Stéphanie Nelson

Le chauffage urbain pour une maîtrise locale de l'énergie



Compagnie de chauffage, site de production La Poterne, près de L'heure bleue

Le principe des réseaux de chaleur consistant à faire circuler des fluides dans des canalisations existe depuis l'Antiquité.

Aujourd'hui, une telle installation est constituée d'une chaufferie à grande échelle comme, par exemple, celle de la Poterne

située près de L'heure bleue qui comporte un réseau souterrain de canalisations dans lesquelles circule un fluide calorporteur acheminé jusqu'aux radiateurs des bâtiments ou logements raccordés. Ces structures ne comportent donc plus de chaudière individuelle. Elles sont alimentées par un circuit d'eau chaude collectif urbain. // KS

Réseau de chauffage urbain métropolitain :

- 5 sites de production de chaleur
- la valorisation des ressources du territoire avec 80 % d'énergies renouvelables et de récupération
- plus de 100 000 équivalents-logements
- le raccordement de la clinique Belledonne, du collège Édouard Vaillant, de Neyrpc, de l'écoquartier Daudet....

L'éclairage nocturne se met en veilleuse

Éclairer au plus juste. Éteindre là où c'est possible, en veillant à garantir la sécurité et les déplacements des habitants. Voilà, en quelques mots, résumée la politique conduite par la commune en matière d'éclairage nocturne. En plus de redonner sa place à la nuit en ville, appuyer sur le bouton "off" a de multiples répercussions, bénéfiques pour l'environnement, pour la biodiversité et les organismes vivants, pour réduire les consommations d'énergie et les factures. Lancée en mars

rue Martin Luther King, avec l'extinction d'un tiers des points lumineux, l'expérimentation de la diminution de l'éclairage nocturne s'est étendue sur l'ensemble de la Zac Centre (rues Camille Claudel, Olympe de Gouges, avenue du Serment de Buchenwald...). Les retours des habitants sont encourageants, puisqu'ils sont majoritairement satisfaits de cette mesure. Dans certains secteurs, ils en sont même à l'initiative. C'est le cas dans



Pour connaître les secteurs expérimentant la diminution ou l'extinction de l'éclairage, suivez les affiches.

l'écoquartier Daudet, où l'extinction de la rue Louise Bourgeois est opérationnelle depuis fin septembre ; et sur la colline du Murier, où la nuit étend son manteau de 22 h à 6 h.

Grâce à la LED, qui permet de varier l'intensité lumineuse, de commander l'extinction à distance ou par détection de présence, certains axes peuvent être éclairés au plus juste : ce sera le cas de la passerelle Normandie-Niémén dont l'intensité variera entre 30 et 50 % au plus bas, pour atteindre 100 % au passage d'un cycliste ou d'un piéton. Il en sera de même pour la branche Saint-Just - Gare de Gières de la Chronovélo 2. // NP

Zac centre
74 points lumineux éteints
3 800 € d'économie/an

Murier
60 points lumineux éteints
4 000 € d'économie/an

Traquer les fuites, c'est mieux pour l'avenir

Un robinet qui goutte engendre une perte de 5 litres d'eau par heure, soit 120 litres par jour, ce qui équivaut à près de 43 m³ d'eau sur toute une année ! Partir à la chasse aux fuites est donc le réflexe à adopter pour lutter contre les consommations cachées, le gaspillage de l'eau potable et les dépenses inutiles.

Selon l'Office français de la biodiversité, les fuites sur le réseau de distribution français sont à l'origine d'une perte de plus de 20 % de l'eau distribuée. Face à cette situation, la Ville prend chaque jour connaissance des multiples réseaux de canalisations d'eau qui ne sont pas visibles sur le territoire. Elle fait le choix de les basculer en apparent afin de permettre une meil-



L'école Condorcet, établissement dans lequel la Ville a enrayer une importante fuite d'eau.

leure et plus rapide détection des fuites. Via un logiciel dédié, la remontée des relevés des compteurs d'eau va être programmée et automatisée. Ce dispositif est un excellent moyen de repérer, d'informer et d'alerter les agents en temps et en heure en cas de déperdition. La commune a bien conscience que cette ressource n'est pas inépuisable et qu'il faut à tout prix la protéger. Elle met donc tout en œuvre pour ne plus perdre une seule goutte de cet or bleu, ce bien si précieux. // HO

Christophe Bresson



Adjoint à l'environnement, aux mobilités et aux espaces publics

« Expliquer qu'il faut faire des efforts sans augmenter le périmètre de l'action du service public, mais juste pour faire face à des surcoûts contre lesquels on ne peut rien, ne peut me satisfaire. Il n'en reste pas moins que l'actualité – flambée des prix, marché mondial, guerre en Ukraine... – nous amène à nous interroger, à agir vite, à porter nos efforts sur les consommations : réduction des températures de chauffage et de l'éclairage de nos bâtiments ; poursuite de la conversion de l'éclairage public à la LED ; diminution du nombre de points lumineux, baisse de l'intensité lumineuse, extinction de certains endroits, en avançant avec les habitants. D'autres actions nécessitent une réflexion à plus long terme. Comme le plan pluriannuel d'investissement énergie. En ayant une vision de l'ensemble des bâtiments communaux – le plus gros poste en termes de dépenses énergétiques – nous pourrions programmer des travaux afin de les rendre moins consommateurs. Baisser les consommations de nos bâtiments en augmentant la part d'énergie locale et renouvelable dans notre mix énergétique est également un enjeu d'avenir. Il s'agit de sobriété, d'économie financière, mais aussi d'éthique. Piloté par les collectivités, le chauffage urbain permet de bénéficier d'une énergie maîtrisée localement et d'un outil de politique publique locale : cela a plus de sens que d'être dépendant d'un marché mondial des énergies où la spéculation, l'ouverture à la concurrence, le démantèlement du service public de l'énergie montrent leurs limites et leur impact sur les populations et les collectivités. Cette année a aussi été marquée par la sécheresse et l'activation du niveau d'alerte maximale quant à l'utilisation de l'eau. Cette situation nous a conduits à adopter un plan sécheresse afin de réduire notre consommation d'eau, d'adapter le verdissement de la ville, les essences plantées, développer la captation des eaux de pluie pour l'arrosage...

Et dans ce contexte global, que fait l'État ? Il a mis en place un bouclier tarifaire pour les particuliers. Très bien, et heureusement pour les ménages qui seraient encore plus en difficulté. Il a mis en place des mesures pour le monde économique et les grandes entreprises. Mais les collectivités sont les grandes oubliées. C'est d'autant plus inquiétant et inadmissible qu'elles sont en première ligne, y compris en termes de bouclier social vis-à-vis de la population. » // Propos recueillis par NP

La fin des petites fleurs...

À cause d'un trop plein de soleil et face au manque de pluie, pelouses, fleurs et arbres jaunissent. Tout est à réinventer côté espaces verts.

L'été 2022 a provoqué en France la mort de nombreuses espèces végétales. Très affaiblies, certaines ont pourtant résisté. Mais à terme, l'arrivée de maladies, de dépérissement partiel et d'une mortalité sont possibles. Face à cette situation, les villes doivent adapter leurs espaces verts pour préserver l'écologie et l'économie. Le choix des végétaux et de leur entretien sont plus que jamais primordiaux.



Très consommatrices en eau, 83 jardinières sont supprimées, ce qui représente une économie de 99,6 m³ d'eau. 183 sont maintenues et 16 sont conservées provisoirement.

Un nouvel avenir pour les espaces verts

L'absence d'arrosage et les chaudes températures ont engendré la perte de 47 arbres, 537 arbustes et 15 587 plantes. La commune a mis en place un plan sécheresse et renforce ses actions en direction des espaces verts. Elle fait le choix d'enlever de l'espace public 83 jardinières à ornements floraux, entraînant ainsi une diminution des coûts liés à l'arrosage - à l'année une jardinière nécessite 1,2 m³ d'eau - et

des coûts de fonctionnement en termes de fleurissement et de remplacement d'arbustes. Le fleurissement alternatif, qui consiste à créer des espaces fleuris à moindre coût avec un minimum d'entretien, est maintenu et renforcé. Ces plantations, mêlant vivaces et bulbes, sont peu gourmandes en eau. Les jonquilles, visibles le long de l'avenue de la Commune de Paris, illustrent ce fleurissement.

La perte de 47 arbres ne peut être classée sans suite. En choisissant des espèces adaptées aux problématiques de demain, la Ville s'est toujours engagée à replanter deux, voire trois arbres pour un abattu, comme sur la place de la République en 2021. Les espaces verts sont bons pour la biodiversité, pour la santé humaine et aident à lutter contre le réchauffement climatique. Il est donc important de les préserver tout en les adaptant au climat. // HO

Place Paul Éluard :
440 m² de surface perméable
Place Lucie Aubrac :
1 700 m² de surface perméable

Pour que chaque goutte compte

Pour la gestion des eaux pluviales, les jardins de pluie constituent un choix intéressant. Ils ont pour vocation la collecte des eaux de ruissellement et de toiture des bâtiments. Composés de roches, de plantes vivaces, d'herbacées et d'arbustes adaptés aux conditions humides ou sèches, ces jardins



Le parking de la place Paul Éluard est conçu pour récupérer les eaux de pluie.

durables nécessitent peu d'entretien. La place Lucie Aubrac est aménagée de façon à ce que les eaux de pluie ruissellent naturellement vers les îlots

pour s'évacuer directement dans le sol. Au centre des îlots filtrantes, les galets sont contenus dans une "chaussette" en géotextile, le tout inséré dans

un puits monté en buses béton sans fond. Sur cette place, on comptabilise 1 700 m² de surface perméable. La place Frida Kahlo est aussi aménagée de la sorte. Réagencés en 2021, les emplacements du parking Paul Eluard, soit 300 m²) sont tous réalisés en pavés filtrants ce qui permet la rétention de l'eau pluviale. Sur ce site de 1 000 m², près de la moitié sont perméables. Ce type d'aménagement permet d'alimenter naturellement en eau les trente-sept arbres et les diverses autres plantes présentes sur le site. // HO

Gestion différenciée, s'occuper des espaces verts autrement

Dans la ville, les espaces végétalisés sont nombreux et variés. Suivant leur localisation et leur usage, ils doivent être gérés autrement. La gestion différenciée, ou raisonnée, vise à adapter les pratiques d'entretien aux spécificités de chaque espace. Pour ce faire, ils sont découpés en classes : espace ornemental (classe A), espace jardin (classe B) et espace naturel (classe C). Il n'est pas question de moins entretenir mais simplement d'appliquer la bonne gestion au bon endroit. La gestion différenciée préserve la biodiversité des espaces naturels, limite l'utilisation de produits phytosanitaires, et permet une meilleure gestion des ressources naturelles (eau) et des déchets verts. // HO



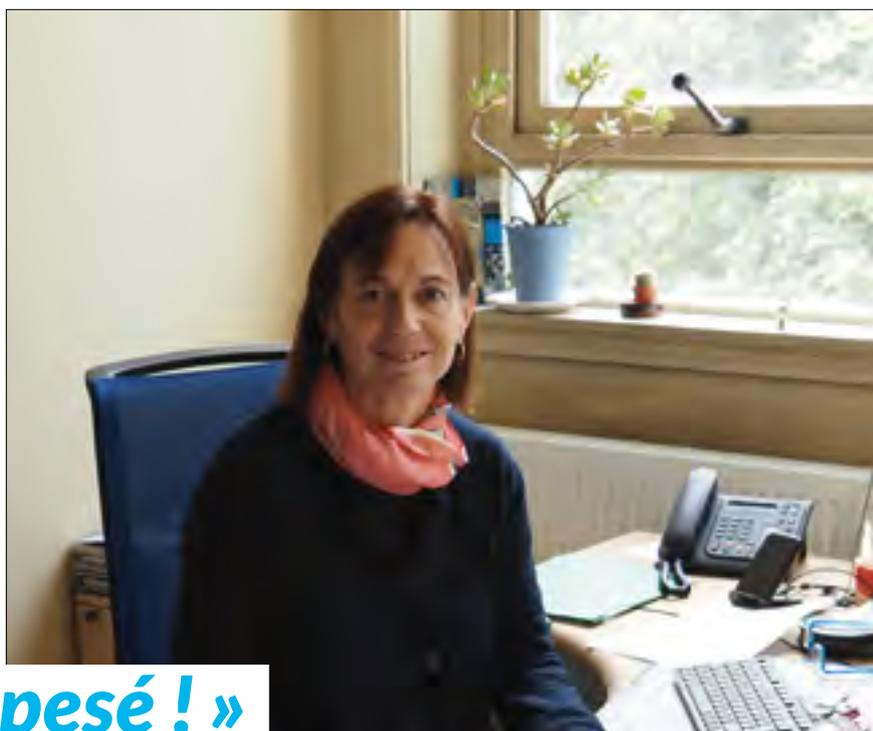
© Stéphanie Nelson

ÉLISABETH BLANQUET

// Plus loin

Physico-chimiste et directrice de recherche au CNRS

En 1993, Elisabeth Blanquet intègre, après un diplôme Enseeg et un doctorat à Grenoble-INP, le laboratoire SIMaP qui mène, en collaboration avec le LGP2, de prometteuses recherches sur un procédé en passe de révolutionner le monde de l'emballage écoresponsable.



« Emballez, c'est pesé ! »

© SIMaP

En quoi consistent les travaux menés au sein du laboratoire SIMaP ?

Élisabeth Blanquet : Le laboratoire SIMaP est une unité mixte de recherche (UMR) associant des personnels de l'UGA, de l'INP, et du CNRS. Il regroupe environ 200 personnes dont 100 permanents, (30 % chercheurs, 30 % enseignants-chercheurs, 30 % de personnels supports : ingénieurs, techniciens et administratifs).

À la confluence de la chimie, de la physique et de la mécanique, les recherches du SIMaP portent sur la découverte de matériaux innovants, de leurs nouvelles fonctions et l'étude de leurs procédés de fabrication, depuis des décennies en relation forte avec l'industrie. Les principaux axes sont la conception ou le design des matériaux, le génie des procédés pour les fabriquer tout en s'attachant à des aspects d'écoconception, de gestion de ressources, de valorisation de déchets et de recyclabilité.

Dans ce cadre, une équipe mène des recherches particulières sur la fabrication de films d'une minceur de l'ordre du nanomètre, soit 1/50 000^e du diamètre d'un cheveu. Par des techniques de dépôt chimique en phase vapeur, sur un support en couche unique ou multicouches pouvant modifier drastiquement ses propriétés et lui en apporter de nouvelles. Ces empilements font largement partie des technologies avancées de la vie quotidienne : microélectronique, photovoltaïque, énergie, etc.

Le SIMaP a une vocation de recherche, de formation à plusieurs niveaux*. Il valorise les résultats de ses recherches à travers des dépôts de brevets, mais aussi la création et/ou l'incubation de start-up comme récemment Vulkam fabricant de micro-pièces amorphes aux propriétés mécaniques remarquables, ROSI recyclant des produits photovoltaïques, et tout dernièrement Cilkoo.

Quel est le rôle de votre équipe et vous-même avec les acteurs de Cilkoo ?

Élisabeth Blanquet : Cilkoo** est la start-up qui a mis au point un procédé de transformation des papiers et de produits de la cellulose les rendant imperméables à l'oxygène et à la vapeur d'eau. Cette application permet d'étanchéifier des papiers sans ajout de plastique - une vraie solution innovante pour l'emballage - par dépôt sur papier ou matériau cellulosique, d'une très fine couche (env. 10 nanomètres) d'une céramique-oxyde fabriquée

avec une technique de dépôt en phase vapeur. Sous forme de films souples et minces, cette céramique n'est pas fragile contrairement à sa forme massive (porcelaine). Cilkoo a démarré en 2017 avec la collaboration du SIMaP, spécialiste des dépôts très fins, et du LGP2 spécialiste du papier. D'abord avec des études financées par Grenoble INP-Labex Cemam, portées par Frédéric Mercier, chercheur CNRS du SIMaP, détaché maintenant à 50 % sur Cilkoo comme responsable recherche et développement des process et de l'industrialisation, et Julien Bras, enseignant-chercheur au LGP2. J'ai participé activement dans le pilotage de la recherche avec des stagiaires et CDD, dont Erwan Gicquel, directeur en développement des solutions clients de Cilkoo. Les premiers essais de dépôts sur les papiers - qui permettent de fabriquer les revêtements - ont été effectués à l'aide d'un prototype de réacteur dans l'une des plateformes scientifiques et techniques du SIMaP. À charge du LGP2 de réaliser les choix de papiers testés et les essais d'étanchéité et de tenue mécanique. Un brevet est déposé et l'aventure de la start-up Cilkoo commence avec le soutien en incubation et maturation de la SATT-Linksium. La start-up, créée en 2022, s'étoffe avec l'arrivée récente de Romain Lecot directeur général et d'Olivier Muquet, responsable ventes-marketing et des premières embauches.

Quelles applications concrètes envisagez-vous par la suite au sein du laboratoire et quels sont les tests et projets emblématiques que vous souhaiteriez mettre en avant ?

Élisabeth Blanquet : En tant que directrice adjointe du SIMaP et directrice de recherches CNRS largement impliquée dans les programmes autour du développement des procédés de dépôts chimiques, je ne peux que me réjouir du succès de Cilkoo, et des autres start-up.

Le SIMaP œuvre actuellement à la conception et l'ingénierie des procédés dans une optique de développement durable "mieux, avec moins de matière". Il poursuit ses activités à l'aide d'outils d'Intelligence artificielle permettant un gain de temps dans ses découvertes. // Propos recueillis par KS

*Stagiaires, masters, doctorants

**Voir autre article p.14

60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Deux soirées pour éclairer et comprendre

Après *La Guerre sans nom*, programmé en mars, Mon Ciné poursuit la célébration du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie avec, à l'affiche en novembre, *Ne nous racontez plus d'histoires !* de Carole Filiu-Mouhali et Ferhat Mouhali, et *Ici on noie les Algériens* de Yasmina Adi.

Deux films-documentaires pour revenir sur une guerre qui a secoué l'Algérie et la France ; deux soirées pour lever le voile sur des tabous encore douloureux, pour contribuer à éclairer et à comprendre, pour débattre de ce pan d'histoire commune aux deux pays, pour honorer, aussi.

« Faire entendre une vérité plus apaisée »

Proposé en partenariat avec les associations Asali, Algérie au cœur et le Collectif du 17 octobre 1961, *Ne nous racontez plus d'histoires !* (jeudi 17 novembre, 20 h, Mon Ciné) trouve son point de départ dans le vécu et la mémoire des deux réalisateurs : Carole Filiu-Mouhali, Française et fille d'un père "pied-noir", marquée « par les souvenirs traumatisants d'un départ forcé » ; et Ferhat Mouhali, Algérien bercé « d'un récit mythifié d'une in-



dépendance glorieuse ». Dans le film, pas de héros. Mais la parole donnée à des témoins « aux discours volontairement oubliés et qui se battent contre la guerre des mémoires pour faire entendre une vérité plus apaisée ». Récompensé de la Mention spéciale au Festival du film et Forum international sur les droits humains (Genève, 2022), *Ne nous racontez plus d'histoires !* éclaire la guerre d'Algérie, ses traumatismes, d'un autre regard. Les spectateurs pourront en débattre avec Ferhat Mouhali à l'issue de la projection.

Mettre en lumière une vérité encore taboue

Ici on noie les Algériens (dimanche 4 décembre, 17 h, Mon Ciné), s'ancre à Paris. Le 17 octobre 1961, la po-

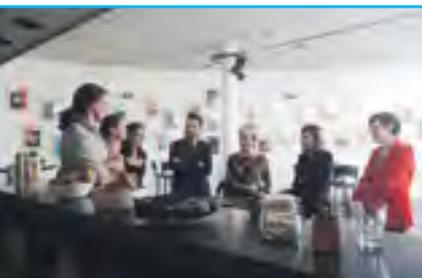
lice, aux ordres du préfet Maurice Papon, réprime avec une extrême violence la manifestation pacifique de milliers d'Algériens venus défilé pour s'opposer au couvre-feu qui leur est imposé et clamer le droit à l'indépendance de l'Algérie. Originaire de Saint-Martin-d'Hères, la documentariste Yasmina Adi a réalisé ce film-documentaire en 2011*. Entre témoignages, archives inédites, histoire et mémoire, passé et présent, elle retrace chaque étape de cet événement, révèle « la stratégie mise en place au plus haut de l'État : manipulation de l'opinion publique, récusation systématique de toutes les accusations, verrouillage de l'information... ». L'historien Gilles Manceron sera présent pour échanger avec le public lors de ce ciné-débat

proposé en partenariat avec l'association SMH histoire - Mémoire vive. // NP

*Le film a reçu, en 2012, le Prix Terre(s) d'Histoire du Festival international du grand reportage d'actualité et du documentaire de société. Il a été nommé (2012) pour le César du meilleur film documentaire.

>> Soirées proposées dans le cadre de la saison 2 (septembre-décembre) de la programmation collective "Fin de la guerre et indépendance : des récits et des solidarités en partage".

>> Retrouvez l'intégralité des événements sur culture.saintmartindheres.fr



Visite de Sophie Rotkopf à L'heure bleue

Dans la matinée du 7 octobre, Sophie Rotkopf, vice-présidente à la culture et au patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, accompagnée de Chrystelle Laurent-Rogowski, directrice de la culture et du patrimoine, ont rendu une visite de courtoisie au maire, David Queiros, entouré de Claudine Kahane, adjointe aux affaires culturelles, et des responsables de Saint-Martin-d'Hères en scène. Ensemble, ils ont échangé, entre autres, sur la reprise de l'activité normale des salles de spectacles municipales et des orientations culturelles en direction des publics. // KS

Exposition Les frères Champollion, la correspondance dévoilée

Sur le chemin des hiéroglyphes...

À l'occasion du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes, les Archives départementales de l'Isère présentent, jusqu'au 16 décembre, la correspondance entre Jacques-Joseph et Jean-François Champollion dit "Champollion jeune".



Au premier plan les documents d'origine exposés sous vitre.

© HO

Composée de 60 volumes, comprenant 676 lettres et divers documents, cette correspondance – conservée depuis de nombreuses années par les descendants de la famille Champollion – est acquise en 2001 par le Département en même temps que la maison de Vif, devenue Musée Champollion. Elle met en lumière l'impressionnant travail scientifique des deux frères sur l'égyptologie. Toutes plus fascinantes les unes que les autres, ces pièces reflètent l'état d'esprit, les liens affectifs et la soif de connaissance qui les unissaient et ce, jusqu'à la mort prématurée, en 1832, de Jean-François. Encore inconnue du grand public, et peu étudiée par les chercheurs en raison de sa fragilité, c'est la première fois que ces lettres sont exposées. L'ensemble des documents est en cours

de numérisation. Les échanges épistolaires entre les frères de 1807 à 1828 (vol.10) et les courriers adressés par Jean-François à son frère depuis l'Italie, l'Égypte et la Nubie entre 1824 et 1830 (vol.18), sont d'ores et déjà en accès libre sur le site web des Archives départementales. Les chercheurs du monde entier et les passionnés vont avoir accès à une somme considérable d'informations et pourront, entre autres, lire un passage concernant la datation de la dédicace du temple de Denderah, une lettre de Jean-François évoquant ses problèmes de santé et donnant des précisions sur son mémoire sur l'Égypte.

Un peu d'histoire

La légende raconte qu'après avoir déchiffré les noms de Cléopâtre, Ramsès et

Thoutmosis, le 14 septembre 1822, Jean-François se précipita dans le bureau de son frère et s'écria : « *Je tiens mon affaire !* » avant de tomber dans un état d'inconscience.

En parvenant à lever le voile sur l'un des plus grands mystères de la civilisation pharaonique, "Champollion jeune" a réalisé l'un des exploits les plus impressionnants dans le domaine scientifique. // HO

>> Exposition à voir jusqu'au 16 décembre, du lundi au vendredi aux Archives départementales

>> Pour plus d'informations : <https://archives.isere.fr/page/exposition-en-cours>

Il est recommandé de désobéir !

Avec la parution du numéro 68 de la revue *Bacchanales*, invitant aux "Désobéissances", cette anthologie – réunissant 45 poètes accompagnés des créations du peintre martinénois Roland Orépük – servira de fil rouge au 27^e festival Gratte-Monde de poésie Rhône-Alpes. Il se déroulera du 25 au 27 novembre à L'heure bleue, mais pas que... avec des rencontres en présence de nombreux complices poétiques dont Florentine Rey, une journée scolaire le 25, des éditeurs, des lectures,

des restitutions, sur scène, par Antoine Choplin qui lira les textes de la poétesse rom

Ceija Sotjka, disparue en 2013, des débats et des tables rondes ainsi qu'un espace

enfance-jeunesse avec des animations poétiques. Les associations et les partenaires culturels de la commune seront tous à pied d'œuvre pour une reprise décomplexée, qui signera cette édition de retrouvailles sans entrave avec le public, qu'il vienne d'ici ou d'ailleurs. // KS

>> Le programme : maisondelapoiesierhonealpes.com ou au siège - 33 avenue Ambroise Croizat - Tél. 04 76 03 16 38



Au cœur de l'art martial japonais avec l'ESSM Karaté

C'est en septembre, sous l'œil de leurs enseignants, que les karatékas martinérais ont revêtu leur kimono. Coup de projecteur sur ce club fondé en 1972 par Gilbert Cimadomo.



Aaron et Georges Territorio entourés des jeunes karatékas.

Agréé Jeunesse et Sports et affilié à la Fédération française de karaté, l'ESSM Karaté a pour objectif l'épanouissement des adhérents par la pratique du

karaté-do selon le style shotokan. Style qui développe force, souplesse, musculature et améliore la coordination. Le club a mis un point d'honneur en basant son projet éducatif

selon le code moral du karatéka (courtoisie, générosité, solidarité...). Pour guider les pratiquants, Georges et Aaron Territorio, tous deux 5^e dan. Père et fils s'entraînent sans relâche, perfectionnent leurs katas et transmettent leur passion à la cinquantaine d'adhérents de l'association. Jean-Pierre Lavorato, expert fédéral 9^e dan, a une grande influence sur la direction technique du club. Il propose aux enseignants et aux adhérents des stages. Le prochain se déroulera en 2023.

et le vendredi de 18 h à 19 h. Pour les plus gradés, un entraînement est possible le mercredi aux mêmes horaires. Pour les adultes, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 19 h à 20 h 30 et le samedi matin, en cours libre. Pour toutes questions ou renseignements, il vous suffit de pousser les portes du dojo. // HO

GEORGES TERRITORIO
Instructeur à l'ESSM Karaté



"J'ai commencé le karaté à 17 ans, j'en ai 63. Ça fait donc 46 ans que je pratique. Le karaté c'est ma passion et c'est surtout une histoire de famille. Ma fille est ceinture noire 1^{er} dan, mon fils ceinture noire 3^e dan et mon autre fils, Aaron, ceinture noire 5^e dan. Tout au long de l'année, les élèves ont une évaluation sanctionnée par deux passages de grades. En fonction de leur âge et de leur niveau doit démontrer un ensemble de techniques seul et avec un partenaire, il présente également un kata. La technique, la détermination, l'état d'esprit et d'autres critères sont également pris en compte. Le karaté est une formidable école de la vie." //

Où et quand s'entraîner ?

Le dojo se situe au gymnase Henri-Maurice. Pour les enfants à partir de 6 ans, les cours se déroulent le lundi

>> Contacts :

mail : essm.1karate@gmail.com
site : <https://essmkarate.fr/>
Facebook : ESSM Karaté.



© Stéphanie Nelson

Amazigh, une belle trentenaire !

Le 8 octobre, l'association Amazigh – qui diffuse la culture berbère sur le territoire martinérais – a fêté à l'Espace culturel René Proby et en musique, ses trois décennies d'existence.

Présidée par Belkacem Lounès, cette association culturelle cosmopolite défend la liberté, est ouverte à tous sans distinction et vise à promouvoir, au travers d'actions familiales conviviales ou de conférences, la culture des peuples Berbères/imazighen originaires d'Afrique du Nord, mais pas que... Aujourd'hui, la majorité des berbères vit au Maroc, en Algérie, en Tunisie, etc. Les Berbères sont liés par une langue, une

écriture et une origine communes puisant ses sources dans une civilisation plus que millénaire.

Ainsi, la soirée du 8 octobre fut dédiée aux créateurs de l'association, tout comme aux différents maires qui l'ont soutenue et ont permis, tant son essor, que sa longévité. Après une présentation retraçant son histoire, place a été donnée aux artistes du groupe Amzik*. À eux tous, ils ont entraîné une salle comble, avec force danses colorées et reprises musicales modernisées d'Idir et de Lounès Matoub. Une façon conviviale de montrer que l'héritage légué par les membres fondateurs est encore bien vivant ! // KS

*Comme avant, en tamazight

Sur la brèche, avec l'union de quartier Croix-Rouge !

Après une période "d'assoupissement", due à la crise sanitaire, aujourd'hui l'union de quartier Croix-Rouge reprend sa vitesse de croisière en proposant différentes actions et animations à ses adhérents, et aux habitants.

Sous la présidence d'Élizabeth Graff depuis janvier, qui succède à Olivier Pietri « un président très investi », et d'une nouvelle équipe administrative de quatre personnes, tous ont envie de faire avancer la machine.

Des animations à caractère historique

Avec la complicité d'un historien martinérois, Rodolphe Wilhelm, c'est une déambulation patrimoniale, relatant la vie de ce quartier autrefois très ouvrier, qui a eu lieu en septembre dernier.

Tous les bénévoles du bureau sont motivés pour réactiver son rôle, également en matière de création de lien social entre



DR

les habitants du secteur. Avec "Les causeries" qui se déroulent en soirée dans les locaux du café-restaurant le Clos des Marronniers, en vue d'échanger et partager des expériences d'habitants insolites ou remarquables. Ces causeries s'échelonnent à l'année, animées par différents intervenants du quartier. Les propositions

fusent, comme une éventuelle réactivation de la participation au Marché de Noël de la Ville en 2023, ou encore une future organisation de vide-greniers au printemps... Ce ne sont pas les idées qui manquent ! La nouvelle équipe du bureau s'investit à les faire aboutir, tout en lançant un vibrant appel aux volontaires pour prêter main-forte et pouvoir concrétiser les projets. // KS

ÉLIZABETH GRAFF - Présidente et habitante

"La vocation de cette "union", depuis sa création par Bruno Cornut en 2006, est de relayer les questionnements des habitants, en matière de circulation, de modes de transports, autant que pour faire part de leurs inquiétudes face à un projet – finalement abandonné – d'installation d'antenne 5G dans le secteur, par exemple. Nous envisageons aussi occasionnellement de mutualiser nos moyens avec d'autres unions de quartier, celle de Péri et du Portail Rouge, notamment." //



DS

>> **Contact :**
 mail : uqcroixrouge@gmail.com
 >> **Soirée "causerie" avec la Ligue de protection des oiseaux, jeudi 17 novembre à 20 h, au clos des Marronniers .**

UM TOQUE PORTUGUÊS* À L'HEURE BLEUE

Samedi 15 octobre, la salle de spectacle martinéroise a vibré au rythme du festival folklorique de l'association Mocidade Do Verde Minho**. Afin de célébrer les coutumes et les traditions portugaises, les différents groupes, venant de Saint-Martin-d'Hères, Voreppe, Vaulx-en-Velin ou encore Rives, avaient revêtu leurs plus beaux costumes et bijoux comme le cœur de Viana, l'un des plus beaux et des plus précieux symboles du Portugal. Dans ce pays, la danse occupe une place importante, particulièrement en ce qui concerne les danses traditionnelles et folkloriques. Il existe une multitude de danses variant selon les régions et les villages. Sur scène, les danseurs ont interprété *O vira geral* originaire de la région du Minho. Face au partenaire, bras levés, le couple doit savamment doser le nombre de pas qu'il faut faire pour suivre le rythme rapide des accordéons, des castagnettes et des chants. Une après-midi haute en couleur qui s'est prolongée dans la soirée autour d'un repas aux mille et une saveurs portugaises. // HO

*Une touche portugaise - **Jeunesse du minho vert

>> **Président M. Domingues - 06 72 81 49 53**



© HO

Foire verte du Murier

Une édition labellisée **Capitale Verte européenne**

Le dimanche 2 octobre, le soleil a brillé, *in extremis*, pour cette 31^e édition de la Foire verte du Murier, qui s'est déroulée sur le site habituel, tout là-haut sur la colline. Dans un bel espace de verdure comme il se devait puisque pour la première fois, la foire était placée sous le label Grenoble Capitale verte européenne ! La thématique principale de cette manifestation champêtre étant "Au cœur des sols vivants". Dans la prairie de nombreux stands étaient disséminés, avec la complicité des petits animaux de la ferme (1).

Un "Défi des petits Chefs" (2) autour de l'alimentation saine et locale, organisé par le service environnement de la Ville, un espace autour du tri des déchets biodégradables (3), tenu par les messagers du tri de Grenoble-Alpes Métropole. Une exposition pédagogique illustrée (4) proposée par le conservatoire des espaces naturels de l'Isère. Mais aussi avec la découverte des organismes et animaux vivant dans la mare (5).

Et de nombreuses animations festives (6), gustatives ou de bien-être (7-8-9) sportives (10), amusantes et récréatives (11, 12). De quoi assouvir les soifs de curiosité... et du gosier, des près de 5 000 visiteurs venus passer une journée en plein air. // KS





8.



11.



7.



9.

12.



6.



10.



Photos © Solima Nékiéche

**Jérôme Rubes**Communistes et apparentés
jerome.rubes@saintmartindheres.fr**Stop à la spéculation !**

Le gouvernement impose aux communes et aux citoyens des mesures drastiques d'économies d'énergie. Il fait payer aux services publics et à la population les augmentations alors qu'il est à l'origine de la spéculation boursière en ouvrant à la concurrence les marchés de l'énergie. La Ville de Saint-Martin-d'Hères, à travers ses élus a, depuis 2005, répondu aux enjeux écologiques en intégrant dans ses politiques publiques la sobriété énergétique. Les citoyens, par la force des choses, se serrent de plus en plus la ceinture. Le gouvernement, premier défenseur de la politique libérale, se permet de donner des conseils de comportement à avoir dans notre vie privée. C'est insupportable ! Nous avons d'autres propositions pour faire face à cette crise économique et sociale. La majorité a adopté un vœu en conseil municipal du 19 octobre 2022 pour demander au gouvernement de remettre les tarifs régulés et d'annuler les augmentations des tarifs de l'énergie. Nous demandons également dans ce vœu un retour au monopole public de l'énergie ce qui permettrait de ne pas faire supporter aux usagers cette dérive spéculative.

Pour renforcer nos actions, il nous faut des forces et des convictions que nous voulons partager et défendre avec vous. Ensemble, nous devons rétablir l'équilibre et la justice sociale et économique en respectant nos engagements écologiques. Mobilisons-nous et luttons pour la défense de nos services publics.

**Jean Cupani**Socialiste
jean.cupani@saintmartindheres.fr**Automne 2022**

L'automne est normalement une saison de transition ! Cette année, cette transition n'a pas eu lieu car, avec la dérégulation climatique, cette période est la plus sèche et la plus chaude depuis plusieurs décennies. Ce dérèglement climatique et cette chaleur deviennent de véritables problèmes pour nos agriculteurs et pour notre réserve en eau. Ce manque de régularité se ressent sur le panier de la ménagère, car la rareté des fruits et légumes fait exploser les prix.

La baisse des dotations de l'État, couplée à l'augmentation du prix des énergies, met les communes en grande difficulté de gestion. À Saint-Martin-d'Hères, les élu(e)s de la majorité se retrouvent en grande difficulté pour les prises de décision sur les économies à réaliser, tout en gardant un service public de qualité. La préparation du Rapport d'orientation budgétaire (ROB) est encore plus difficile à mettre en place cette année. Le vote interviendra au conseil municipal avant la fin de l'année afin de préparer le vote du budget 2023.

Les élu(e)s socialistes à Saint-Martin-d'Hères soutiennent le maire dans ses prises de décision et sur les critiques négatives qu'il émet envers le gouvernement concernant les boucliers tarifaires qui ne sont pas accordés aux communes. Nous déplorons, même si ce gouvernement a été élu démocratiquement et qu'il n'est pas majoritaire à l'Assemblée nationale, sa propension à recourir au 49.3.

**Thierry Semanaz**Parti de gauche
thierry.semanaz@saintmartindheres.fr**Très, très compliqué pour les citoyens martinérois**

En effet, alors qu'une crise sans précédent s'abat sur nous, s'abat sur vous, que se passe-t-il à l'Assemblée nationale ? Le gouvernement, qui n'a pas de majorité, use et abuse de l'article 49.3.

Cela lui permet d'appliquer, sans aucune vergogne, sa purge budgétaire sans aucun souci. Que ce soit pour le projet de loi de finances ou pour le budget de la Sécurité sociale ! Ce sont deux enjeux majeurs pour notre vie de tous les jours. Circulez y a rien à voir. Avec eux, jamais de remise en cause du modèle dans lequel nous vivons. Jamais de remise en cause des injustices sociales. Pas de taxation des supers profits. Rien ! Qui va payer ? Nous, Vous ! Et attention, ce n'est pas fini. Pour tous les Martinérois, qui après une vie de labeur, pensaient pouvoir partir à la retraite. Que nenni ! Chez Macron, alors qu'on a des tas de solutions de taxations des plus riches, non ! La seule piste envisagée est l'augmentation de la durée du travail des Martinérois. C'est ce qui nous attend. Terrible. La droite, en ne votant pas les motions de censure du gouvernement, pense avoir gagné du temps pour affronter l'obstacle. Ils n'ont fait qu'une chose : un aveu ! Oui, le pouvoir macroniste existe et résiste grâce à la droite. C'est bonnet blanc et blanc bonnet. Le RN va encore les tondre un peu grâce à cela. C'est sûr. Malheureusement ! Les renégats de droite composent l'aile solide du gouvernement et leurs restes font ses béquilles.

Minorité municipale



Marie Coiffard

Solid'Hères

marie.coiffard@saintmartindheres.fr

Derrière le bouclier, l'État déserteur

En septembre 2021 déjà, 12 millions de Français-es ne pouvaient pas se chauffer comme elles et ils le souhaitaient. Un an plus tard, le président de la République annonce que pour atténuer la crise énergétique qui arrive, il suffirait de baisser le chauffage à 19°C. Combien sont les Martinérois-es qui n'ont pas ce luxe ? Dont les charges collectives ou individuelles vont augmenter cet hiver, face à notre trop grande dépendance aux énergies du passé. C'est leur exploitation effrénée qui est en grande partie responsable de la situation actuelle. La proposition de projet de loi de finances pour 2023 ne lutte pas contre les inégalités comme nous y aspirons. Il fait en réalité financer en partie le bouclier tarifaire, et donc les énergies fossiles, par les énergies renouvelables.

Les collectivités territoriales ne sont pas suffisamment incluses dans le "bouclier tarifaire". Notamment en accompagnement fortement les investissements des communes pour faire face durablement au mur énergétique qui arrive. Cette action de l'État protégerait les capacités d'investissement des communes pour assurer la continuité des services publics de proximité, et permettre d'amortir le choc pour les habitant-es.

Loin de l'État protecteur que nous promet le "bouclier", c'est un État déserteur qui fait peser toujours plus sur les collectivités les indispensables investissements de l'adaptation au changement climatique.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

Smh Protégeons-nous !

Evitons que l'affaire qui a fait les gros titres ne se reproduise pas dans notre belle commune.

Il s'agit bien plus qu'un effroyable fait divers : "L." a été la victime de cette barbarie qui ensauvage la France et tue des Français. Ce week-end, une femme a également été sauvagement poignardée et tuée à Nantes. Ce que nous vivons, c'est la chronique de l'horreur quotidienne. Nous ne pouvons pas nous y habituer. Contre les nouveaux barbares, il faut que l'État soit impitoyable et les mairies vigilantes et concentrées sur la sécurité des habitants. Au-delà de l'effroi, ce drame suscite un sentiment de révolte, en raison de l'horreur du crime. Il faut continuer dans le sens que nous prônons depuis tant d'années... Armer la police municipale, renforcer les effectifs et déployer plus de vidéoprotection dans tout SMH.

Il faut traiter les causes et pas seulement pleurer sur les conséquences. Pour "L.", comme pour Samuel Paty, les discours et les bougies ne suffisent pas. Il faut des armes et pas seulement des larmes. Des armes juridiques contre le laxisme migratoire et judiciaire : il faut un électrochoc pour réarmer l'État, sur le plan sécuritaire mais aussi éducatif. Car quand la culture n'est plus transmise, que la civilisation française est déconstruite, on crée un vide où la barbarie resurgit. Remplissons ce vide, par une politique de civilisation, qui remette des frontières et des repères. C'est ce combat civilisationnel que la droite doit mener.



Philippe Charlot

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Faire fuir les familles

Lors de cette rentrée, nos écoles ont vu une baisse des effectifs de plus d'une centaine d'élèves. Alors que les constructions n'ont jamais été aussi nombreuses dans notre ville, cette baisse interroge, surtout après la fusion annoncée des écoles Saint-Just et Croizat. En analysant les données de l'Insee, on s'aperçoit que presque 500 familles ont quitté la commune entre 2013 et 2019. D'où vient cette hémorragie ? Pourquoi autant d'habitants ont souhaité élever leurs enfants ailleurs ? Un élément de réponse se trouve dans la répartition locataires-propriétaires. Alors que notre commune comptait déjà en 2013 beaucoup moins de propriétaires que le reste de la France (45 % contre 58 %), ce pourcentage a encore baissé pour atteindre seulement 43 % en 2019. Ce phénomène est d'autant plus inquiétant que le nombre de résidences secondaires sur notre commune a presque doublé sur la même période. Nous pouvons donc voir que le résultat du premier mandat de notre maire a été de faire fuir les familles de propriétaires de notre ville et le niveau très élevé de notre taxe foncière est forcément une des causes de ce départ. Ce phénomène est d'autant plus inquiétant maintenant que la taxe foncière reste la dernière variable d'ajustement du budget communal et que les logements sociaux récents en sont exemptés pendant 25 ans.

Alors que les discussions budgétaires débutent ce mois-ci, nous serons très vigilants sur la politique fiscale de la majorité.



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

« La propriété, c'est le vol »... alors les propriétaires payeront !

Ce délire de Proudhon, un philosophe du XVII^e, plus radical que Marx ou Lénine, a trouvé grâce aux yeux de nos élus.

En effet, un coup de massue vient de s'abattre sur la tête des propriétaires martinérois : la spectaculaire hausse des impôts fonciers (TFPB) qui atteint une moyenne de 100 € pour certains. Avec l'inflation en prime... Entre 2021 et 2022, l'évolution en % de la TFPB + les ordures ménagères est de 3,40 %. La part communale de cet impôt est 55,94 %, même si à SMH ce taux est stable depuis des années ! En 2023, la TFPB devrait une nouvelle fois grimper. Et pour cause, les valeurs locatives cadastrales vont augmenter de 6 % à 7 %. Le mode de calcul de la TFPB associe valeur cadastrale et taux votés par la commune. Le revenu cadastral constitue la base d'imposition de la taxe foncière : il est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50 %. Il s'agit de l'accumulation de deux taxes (communale, intercommunale, la part du département, 15,90 %, revient à la commune) auxquelles il faut ajouter des taxes d'équipements et la taxe Gemapi (taxe inondation). Sur ce montant brut, l'État applique 3 % à titre de frais de gestion. Les propriétaires de notre commune sont souvent des personnes âgées et des accédants à la propriété issus des classes moyennes. Face à la spoliation fiscale, certains propriétaires ne peuvent plus payer, vendent leur bien et nous quittent. Triste conception de la justice sociale.

MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil fermé
au public le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

22 rue Galilée
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanence en Maison communale, sur rendez-vous au 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences en Maison communale, sur rendez-vous, au 04 76 60 73 73 ou sur conciliateurs.fr - rubrique > Contacter > Saisir le conciliateur

IMPÔTS

Service d'accueil personnalisé sur rendez-vous : impots.gouv.fr - rubrique "contact".

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE PLANIFICATION

5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62

Collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux

- Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

>> Service gratuit pour les particuliers

>> Service payant pour les professionnels ayant signé une convention avec la Ville

Vaccinations : séances de vaccinations gratuites pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes, sur rendez-vous sur place ou au 04 76 60 74 62.

Violences conjugales : permanences du lundi au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40
Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : accueil sur rendez-vous au 04 76 60 74 12

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier.

Sur rendez-vous auprès de l'accueil des maisons de quartier.

Centre de santé infirmier :

ouvert à tous les Martinérois 7 jours sur 7, sur prescription médicale avec application du tiers payant pour la facturation.

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h.
- À la permanence de soins, sur rendez-vous, 44 rue Henri Wallon (service d'aide et de soins à domicile). Tél. 04 56 58 91 11

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison communale : 04 57 04 06 99 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27 astreinte 24 h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchèterie

27 rue Barnave

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30

Collecte de vélos

samedi 26 novembre

>> aux horaires d'ouverture de la déchèterie

En partenariat avec Cycles & Go et La Clavette

>> Sont acceptés les vélos quel que soient leur état, tous les accessoires et pièces détachées

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Collecte des déchets ménagers

Poubelles grises, poubelles vertes "Je trie", poubelles marron (déchets alimentaires) : jours, horaires de sortie et de remise sur l'espace privé des conteneurs sur : grenoblealpesmetropole.fr

Toutes les infos utiles sur le Guide pratique 2022 et sur saintmartindheres.fr

GARE À L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Avec la mise en route d'appareils défectueux ou non adaptés au logement, les intoxications au monoxyde de carbone (CO) sont fréquentes. Maux de tête, nausées, vertiges... sont les signes de faibles niveaux de CO dans l'organisme. Paralyse musculaire, troubles du comportement, voire décès sont les conséquences d'une forte concentration.

Comment prévenir une intoxication au monoxyde de carbone ?

- Aérer 10 à 15 minutes tous les jours chaque pièce
- Faire vérifier et entretenir ses installations de chauffage avant chaque hiver
- Installer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments
- Ne pas se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, four...)
- Ne jamais obstruer les entrées d'air
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion
- Utiliser les chauffages d'appoint en intermittence et non en continu
- Vérifier régulièrement les bouches d'aération

Pour plus d'informations service.hygiene-sante@saintmartindheres.fr - 04 76 60 74 62.



Marché DE Noël

sam. : 10h - 20h
 dim. : 10h - 18h

décembre

Place du Conseil National de la Résistance Polytech

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie

Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR OU À REDÉCOUVRIR !




+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 30 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 13H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-d-heres

AU bonheur

des CHATS

> 15 nov. au 17 déc. 2022

Médiathèque
municipale

et des
SOURIS



AGENDA

Conseil municipal

Mardi 29 novembre - 18 h

// Maison communale

Marché de Noël

Samedi 10 décembre - De 10 h à 20 h

Dimanche 11 décembre - De 10 h à 18 h

// Place du Conseil national
de la Résistance

Le père Noël près de chez vous

>> Mardi 13 décembre - 17 h 30

// Quartier Croix-Rouge

>> Mardi 20 décembre - 17 h 30

// Parc Jo Blanchon

>> Jeudi 22 décembre - 17 h 30

// Place Paul Éluard

Visite des illuminations en petit train

Vendredi 16, samedi 17

et dimanche 18 décembre - 17 h

// Départ devant la maison de quartier
Fernand Texier

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08

contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

www.facebook.com/SMHenscene

Infos et billetterie : culture.saintmartindheres.fr

Je demande la route

Roukiata Ouedraogo

Humour - Dès 14 ans

Mercredi 23 novembre - 20 h

// L'heure bleue

Le discours

Compagnie Le chat du désert

Théâtre - Dès 12 ans

Jeudi 1^{er} décembre - 20 h

// Espace culturel René Proby

Étincelle

Concours chorégraphique amateur

>> Dépôt des candidatures

Jusqu'au 2 décembre

>> Sélection de 8 groupes

Vendredi 9 décembre

Le petit tailleur & Babar

Conservatoire Erik Satie

Musique classique - Dès 5 ans

Vendredi 9 décembre - 20 h

// L'heure bleue

Et c'est un sentiment qu'il faut déjà

que nous combattions je crois

Compagnie Légendes urbaines

Théâtre - Dès 13 ans

Jeudi 15 décembre - 20 h

// L'heure bleue



ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Trip Stories, C^o Ithéré

>> À voir

Du 24 novembre au 17 décembre

>> Vernissage

Jeudi 24 novembre - À partir de 18 h 30

>> Conférence de Fabrice Nesta "Follow the line"

Jeudi 15 décembre - 19 h

MÉDIATHÈQUE

Au bonheur des Chats et des Souris

Programme sur culture.saintmartindheres.fr

Du 15 novembre au 17 décembre

// Dans les 4 médiathèques

À la recherche de... Ateliers généalogie

Vendredi 18 novembre et vendredi 2 décembre

De 14 h 30 à 16 h

// Médiathèque Paul Langevin

À la découverte de la technique de la mosaïque
avec l'association Mozaïkulture

Samedi 26 novembre - 11 h

// Médiathèque Romain Rolland

Atelier d'écriture

"Il y a des gens derrière les livres"

Mardi 6 décembre - De 18 h à 20 h

// Médiathèque Paul Langevin

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-débat, *Ne nous racontez plus d'histoires !*

De Carole Filiu-Mouhali et Ferhat Mouhali

En présence de Ferhat Mouhali

Jeudi 17 novembre - 20 h (Voir page 22)

Allons enfants

De Thierry Demaizière et Alban Teurlai

Mercredi 23 novembre - 14 h 30

Ciné-débat, *Aya*

De Simon Coulibaly-Gillard

En présence du réalisateur Jean-Louis Gonnet

Mardi 29 novembre - 20 h

Ciné-débat, *120 battements par minute*

De Robin Campillo

Mardi 30 novembre - 19 h 30

Ciné-débat, *Ici on noie les Algériens*

De Yasmina Adī

En présence Gilles Manceron, historien

Dimanche 4 décembre - 17 h (Voir page 22)

Ciné-rencontre, *Les Heures heureuses*

En présence de la réalisatrice Martine Deyres,

Jeudi 8 décembre - 20 h

Festival *Trois petits pas* au cinéma

Du 7 au 11 décembre

>> Monsieur Chat et les Shammies

Mercredi 7 décembre - 10 h

>> Ernest et Célestine en Charabie

Avant-Première

Dimanche 11 décembre - 15 h

